

SPORTS
UNE AFFAIRE SEXUELLE
ÉCLABOUSSE LE CIO D5



SPORTS
PAS DE CADEAU POUR
LE CANADIEN D1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 24 DÉCEMBRE 1998

www.lesoleil.com

Bon Noël à tous!



ILLUSTRATION: COLLABORATION SPÉCIALE, CHRISTIAN DAIGLE

Nous chercherons tous à nous rassembler dans les prochaines heures. Dans les maisons, les appartements, les résidences de personnes âgées, familles et amis se réuniront pour manger, pour jaser, pour chanter. Il y aura plus de monde que d'habitude à l'église. Pour prier.

N'est-il pas étonnant que la naissance d'un enfant Dieu entouré seulement de son père et de sa mère (j'oublie les moutons!) ait inspiré une telle tradition de rassemblement? C'est sans doute à la célébration de ce mystère que nous devons sa tradition festive.

Notre journal aussi entretient une tradition: celle d'offrir un conte inédit à ses lecteurs la veille de Noël. Au cours des années, nous vous avons ainsi offert des textes de Roger Lemelin, Gilles Vigneault, Rémy Girard, Francine Ruel, Nicole Leblanc, Victor-Lévy Beaulieu, Janette Bertrand, Jacques Boulanger et Claude Léveillé.



Chrystine Brouillet poursuit la tradition du conte de Noël

Aujourd'hui, nous vous invitons à lire un texte signé Chrystine Brouillet et intitulé *Less meilleures amies* en première page de notre cahier Magazine. Originaire de Loretteville, Chrystine Brouillet vit maintenant à Montréal après avoir fait la navette entre le Québec et la France pendant 13 ans. Elle dit avoir commencé à écrire à l'âge de 12 ans dans l'espoir d'attirer l'attention de son professeur de français! En 1982, M^{me} Brouillet a obtenu le prix Robert-Cliche pour son premier roman, *Chère voisine*. Elle n'a jamais cessé d'écrire. Certains de ses romans ont été traduits en espagnol, en chinois, en italien et en arabe. Il y a quelques semaines, M^{me} Brouillet lançait son 34^e roman, *Les neuf vies d'Edward*. Elle dédie ce matin aux lecteurs et lectrices du SOLEIL un texte émouvant, plein d'humanité et d'amitié. Bonne lecture et Joyeux Noël!

GILBERT LACASSE
Président et éditeur

Prix Rond-de-cuir et Prix Vanitas

■ À la suggestion de son caricaturiste André-Philippe Côté, comme l'an dernier, LE SOLEIL a fait appel à ses lecteurs et internautes pour désigner ses personnalités de l'année. Nous publions les résultats de cette consultation faite sans aucune prétention tout au cours de la semaine.

Les leaders fédéralistes semblent avoir la cote quand il s'agit de décerner le Prix Rond-de-cuir, qui récompense l'immobilisme en politique. L'an dernier, Daniel Johnson avait coiffé Jean Chrétien au fil d'arrivée, mais depuis le départ de M. Johnson, le premier ministre du Canada ne semble pas avoir de rival sérieux. Jean Charest a encore des croûtes à manger, mais il faut quand même lui donner la chance de se faire valoir.

Tout vient à point à qui sait attendre, dit le proverbe. En 1997, Stéphane Dion avait échappé le Prix Vanitas au profit de Guy Bertrand. M. Dion a pris une belle revanche cette année, mais son collègue Pierre Pettigrew a bien failli le surprendre.

Le ministre des Affaires intergouvernementales devrait mettre un peu plus de cœur à l'ouvrage, car M. Pettigrew démontre de très belles aptitudes.



CRASH DE POINTE-LEBEL

Enquête publique ordonnée

Un geste sans précédent

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Réinstallé au poste de ministre de la Sécurité publique dans le gouvernement que vient de former le premier ministre Lucien Bouchard, Serge Ménard y va d'un geste sans précédent: il a ordonné au coronar en chef du Québec, Pierre Morin, de déclencher une enquête publique pour déterminer les circonstances et les causes des sept décès survenus lors de l'écrasement d'un avion de la compagnie Air Satellite, à Pointe-Lebel, le 7 décembre.

Jusqu'à maintenant, le bureau du coronar s'était abstenu de pénétrer dans ce corridor de juridiction fédérale et le Bureau de la sécurité dans les

transports (BST), mandaté par Ottawa pour élucider ce type de tragédie.

Voir ENQUÊTE en A2 >

Lorraine Pagé pourrait fort bien éviter l'accusation

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

QUÉBEC — Un peu moins de la moitié des plaintes déposées au cours de la dernière année au palais de justice de Québec dans les cas de délits mineurs n'ont pas donné lieu à des accusations criminelles. Selon le substitut du procureur, M^e Robert Parrot, cette pratique, qui a été mise en place en 1996, pourrait fort bien s'appliquer dans le cas de la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé.

Le Programme de non judiciarisation vise deux buts principaux:

Voir ACCUSATION en A2 >

LE QUÉBEC



Gare aux faux

Les cigares contrefaits n'épargnent pas Québec.

PAGE A 11

LA RÉGION

Noël à l'urgence

Quand certains y viennent pour avoir un peu de compagnie...

PAGE A 5

LA MÉTÉO



Maximum -9, minimum -16

Ciel variable avec quelques flocons. Demain, ensoleillé avec passages nuageux. Détails page C 2

QUÉBEC, 102 ^e ANNÉE, N° 354	JEUDI
FLORIDE, 1,65 \$ US	
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES	
60¢ PLUS TAXES	
	6 27657 00074 2

Mont-Sainte-Anne

Joyeux Noël!

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 8
Le Québec et le Canada.....	9 à 14
Le Monde.....	15

CAHIER B	
Questions d'argent.....	1 à 8
Bourses.....	4, 5 et 8
Opinions.....	7

CAHIER C	
Le Monde Magazine.....	1 et 2
Arts et spectacles.....	3 à 12
Votre agenda.....	4
Ce soir à la télé.....	4
Annonces classées.....	8 à 10
Décès.....	10 et 11

CAHIER D SPORTS	
Maurice Dumas.....	1
André-A. Bellemare.....	5
Statistiques.....	2 et 4
Jeux et B.D.....	7

SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
1-800-463-2362.....	
Annonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Internet.....	www.lesoleil.com
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 23-12-98

6-2-3

8-5-3-9

6/49

tirage du 23-12-98

3-15-17-18-24-44

(complémentaire)

23

EXTRA

tirage du 23-12-98

358663

QUÉBEC 49

tirage du 23-12-98

1-8-12-26-33-47

(complémentaire)

5

BANCO

tirage du 23-12-98

2-4-5-9-13-18-19-

24-26-27-34-39-

40-41-44-49-

56-59-63-65

À NOS LECTEURS

LE SOLEIL ne sera pas publié demain, jour de Noël. Nous serons de retour samedi matin. Joyeuses Fêtes à tous et à toutes!

ENQUÊTE
Motifs inconnus

Suite de La Une

n'a jamais tenu d'audiences publiques, malgré que sa loi constitutive le lui permet.

La seule enquête publique connue, ayant trait aux aéroports, concerne celle menée par le coroner Pierre Trahan à propos du décès de trois employés de l'aéroport de Mirabel affectés au dégivrage des avions. L'accident était survenu le 21 janvier 1995.

«Il est en plein droit de le faire», a commenté un porte-parole du BST, Jean-Pierre Arseneault, à propos de la décision du ministre Ménard. «Nous allons collaborer dans la mesure du possible, mais il appartient à Transports Canada et à Nav Canada d'aller répondre» aux questions concernant la réglementation aérienne, les coupes budgétaires et les répercussions dans les tours de contrôle.

C'est à la coroner Anne-Marie David, une avocate qui a mené à terme d'importantes audiences publiques sur des sujets-clés de l'actualité au cours des 15 dernières années, que le coroner en chef a confié le mandat de tenir des audiences publiques, au cours du printemps, à Baie-Comeau.

Son mandat n'est pas de trouver des coupables, mais de formuler des recommandations pour éviter, si possible, la répétition d'un tel accident. On s'attend à ce que M^{me} David jette un oeil sur la sécurité aérienne en général, sur l'entretien des flottes et sur les normes fédérales de sécurité et de secours d'urgence à maintenir dans les régions.

DES POINTS D'INTERROGATION

Déjà, dans une entrevue accordée au SOLEIL, le président de la compagnie Héli-Manicouagan, dont deux employés avaient rescapé des victimes de l'accident de Pointe-Lebel, avait déploré la faiblesse du plan d'urgence à l'aéroport de Baie-Comeau. «Je suis prêt à aller témoigner devant un coroner», avait lancé Francis Otis, quelques jours après le crash.

Les trois rescapés de l'écrasement ont dû patienter pendant plus d'une heure sur le fuselage de l'appareil avant d'être secourus. Leur avion se trouvait à moins d'un kilomètre de l'aéroport.

Il semble de plus qu'une quatrième personne, Soledade Lauzon, la copilote, aurait pu être sauvée. Aperçue sur la carlingue de l'appareil avec les trois autres rescapés, elle n'a pu résister jusqu'à l'arrivée des secouristes et son corps a été emporté par le courant. Elle n'a toujours pas été retrouvée.

Au bureau du ministre de la Sécurité publique, le porte-parole de M^e Ménard, Denis Dolbec, se faisait averse de commentaires sur les motifs qui ont poussé son patron à ordonner une telle enquête. «Une fois que la décision est prise et qu'un coroner a été nommé, il vaut mieux se taire pour ne pas interférer dans l'enquête», a-t-il soutenu.

Il n'a pas voulu dire si un budget spécial avait été autorisé pour la tenue de ces audiences. L'enquête sur les circonstances de l'accident d'autobus aux Éboulements a entraîné des frais de 150 000 \$ environ.

Selon François Houle, du Bureau du coroner, le BST a assuré le coroner en chef de toute sa collaboration durant la tenue de l'enquête.

La coroner Anne-Marie David est reconnue pour sa ténacité. Elle a, au cours de sa carrière, passé au peigne fin des dossiers pointus concernant la violence conjugale, l'administration des soins dans les hôpitaux, l'entreposage des armes à feu et l'aménagement routier.

Dans les corridors du palais de justice de Montréal, on l'appelle la «Mère Fouettard», un surnom qui en dit long sur sa ténacité et sur la somme de travail qu'elle impose dans ses enquêtes.

HUM, HUM!

Ce qui a été présenté comme une vieille photo de l'Étape, dans notre reportage d'hier sur le 50^e anniversaire de la route 175, est plutôt une vieille photo du camp La Galette, situé sur le bord du lac du même nom, le long de la route qui relie Saint-Urbain à la Baie des Ha! Ha! La méprise s'explique par le fait que la photo a été tirée du programme officiel des fêtes du 50^e anniversaire de la route Québec-Chicoutimi et, forcément, présentée comme un site caractéristique de ce parcours.

PIERRE VALLIÈRES (1938-1998)

Un certain idéal
de liberté

Pierre Vallières, ancien leader du FLQ, en 1970.

Le pavé des «Nègres
blancs d'Amérique»

MONTREAL (d'après PC) — Jadis membre du FLQ, l'éditeur Jacques Lanctôt a fait partie de la cellule qui avait enlevé le diplomate britannique James Cross.

«J'avais essayé de faire lire à James Cross, pendant sa captivité, *Nègres blancs d'Amérique*, pour qu'il comprenne, se rappelle-t-il. Ce livre va rester comme un classique des années 60.»

Jean-Claude Leclerc, qui fut journaliste et éditorialiste au *Devoir* où Pierre Vallières fut embauché en 1970 par Claude Ryan, se montre cependant plus sévère au sujet de *Nègres blancs d'Amérique*, *Autobiographie précoce d'un terroriste québécois*, ouvrage anticolonial et anticapitaliste appelant à la lutte armée.

«Vallières n'était pas un si grand intellectuel que ça», estime Jean-Claude Leclerc, qui lui reproche d'avoir oublié que le Québec faisait partie de l'Amérique du Nord.

«Comme d'autres de sa génération, il était influencé par ce qui se passait en Europe et dans les pays du tiers-monde, où les révolutionnaires s'agitaient, et il a fait un transfert de concept», explique M. Leclerc.

Ceci dit, Jean-Claude Leclerc reconnaissait en Pierre Vallières, son ancien collègue, «un homme assez attachant, sensible, fragile même, curieux et ouvert».

■ MONTREAL (d'après PC) — Collègues et amis se sont souvenus hier de Pierre Vallières, l'éternel défenseur d'un certain idéal de la liberté, décédé mardi d'une défaillance cardiaque.

Charles Gagnon, pionnier du Front de libération du Québec (FLQ) avec Pierre Vallières, se souvient d'un être «de courage, de lutte et de grand humanisme».

Pierre Vallières fut tour à tour membre du FLQ, militant indépendantiste, défenseur des droits des autochtones surtout lors de la crise d'Oka et solidaire de la cause des indépendantistes bosniaques.

C'est un homme qui a refusé de s'enfermer dans les dogmes. Il a ainsi adhéré aux idéaux socialistes du FLQ vers 1965 pour ensuite appuyer le Parti québécois vers 1971 et, enfin, s'abstenir de prendre position pour le référendum de 1980.

À l'époque où M. Vallières accorde son appui au PQ, Charles Gagnon choisit plutôt le marxisme-léninisme. Les deux prendront des chemins séparés jusqu'à ce que Pierre Vallières s'éteigne, à l'âge de 60 ans.

«On n'était pas des ennemis personnels; on était dans des voies différentes», précise M. Gagnon, qui a renoué avec Pierre Vallières en 1994 pour le tournage du documentaire *La Liberté en colère*.

C'est ce Pierre Vallières soucieux de l'équité sociale qu'a connu au début des années 90 François Saillant, coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). «Durant toute sa vie, Pierre a conservé les mêmes convictions, les mêmes valeurs profondes, la même haine pour l'injustice sous toutes ses formes», dit-il.

«C'est l'exemple du militant révolutionnaire non dogmatique qui cherche beaucoup, renchérit l'éditeur Jacques Lanctôt, réfléchissant sur les différentes positions prises par Pierre Vallières sur le spectre politique. Il est allé à gauche, un peu plus au centre, il est revenu vers la gauche. Il était conscient que la vie n'était pas un chemin droit.»

Une cérémonie religieuse en l'honneur de Pierre Vallières aura lieu le 8 janvier à l'église Saint-Pierre-Apôtre.

Une
haine
inépuisable
pour
l'injustice

ACCUSATION
Une lettre mais pas de casier

Suite de La Une

désengorger les prisons et éviter les coûts sociaux relatifs au traitement de la plainte. Il est administré en raison de critères comme l'absence d'antécédents judiciaires et la nature du crime commis. Dans le cas de la présidente de la CEQ, par exemple, même s'il y avait de fortes probabilités de condamnation, elle pourrait ne pas avoir à faire face à la justice.

«Les gens ne sont pas au courant que ce programme pourrait s'appliquer pour M^{me} Pagé. Dans ce cas précis, c'est la responsabilité des médias de les en informer», soutient M^e Parrot.

Lorsque le procureur de la Couronne ou l'un de ses substituts décide de ne pas traduire le contrevenant en justice, il lui fait parvenir une lettre lui en exposant les raisons. La personne gracée peut alors choisir d'accepter cette décision qui fait d'elle une coupable au sens de la loi, sans toutefois lui valoir un casier judiciaire (à l'exception d'une note). Si par ailleurs le contrevenant désire s'expliquer devant un juge et clarifier ce qu'il croit être une méprise, il peut en décider ainsi.

M^e Robert Parrot croit que M^{me} Pagé pourrait retenir cette dernière option.

«Si elle considère que sa réputation a été salie injustement et qu'elle veut s'expliquer, elle peut choisir de se présenter devant le tribunal. Autrement, on ne lui aura que tapé sur les doigts en lui disant de ne pas recommencer. Mais elle demeurera une voleuse», dit-il.

Le programme n'a cependant pas toujours l'effet dissuasif escompté.

«Le problème avec la lettre, c'est qu'il y en a que ça n'impressionne pas et qui vont recommencer. Pour d'autres, seul le fait d'être arrêtés va les impressionner suffisamment pour qu'ils ne recommencent pas», soutenait le substitut du procureur.

M^e Parrot n'était toutefois pas prêt à dire que

Elle pourrait
quand même
choisir le
tribunal

le programme atténuait l'importance d'un premier délit mineur aux yeux de la population. Car, même si la marchandise est récupérée et que le contrevenant est absous, les commerçants peuvent poursuivre au civil.

Ce que corrobore le directeur général du Sears de Place Fleur de Lys, André Bouchard, qui porte plainte systématiquement aux deux instances et ce, qu'il s'agisse d'une première offense ou non.

LES COMMERÇANTS AUX AGUETS

Selon M. Bouchard, c'est un million de dollars par année en marchandises qui est dérobé dans son magasin, ce qui représente 1% des ventes totales. Comme son magasin n'a pas d'assurance contre le vol, il a investi des milliers de dollars pour assurer une surveillance étroite du plancher, surtout pendant cette période particulièrement achalandée.

«Nous avons un système de caméras qui nous a coûté 90 000 \$ et des ressources humaines sur le plancher dont les salaires se montent ensemble à 200 000 \$. Nous avons aussi investi dans un système d'étiquettes-alarme, qui sont apposées sur tous les articles de plus de 25 \$.»

Au Zellers de Neufchâtel, le directeur Daniel Nault n'hésite pas non plus à poursuivre au civil. Il s'agit, selon lui, d'une façon d'absorber les coûts relatifs au système de caméras et au maintien d'agents «fantômes». Dans son cas cependant, il dit essayer de faire preuve de discernement et laisse le bénéfice du doute «quand il s'agit d'une banalité ou d'une erreur».

Pour ce qui est des services de police, ils confirment être plus vigilants pendant la période des Fêtes. À la Sûreté municipale de Québec, par exemple, du 1^{er} au 24 décembre, deux agents sont affectés à la surveillance des deux principaux centres commerciaux du territoire, soit les Galeries de la Capitale et Place Fleur de Lys.

En 1998, sur 1950 plaintes admissibles, au palais de justice de Québec, 800 ont bénéficié du programme de non judiciarisation, alors qu'en 1997, 904 plaintes sur un total de 2585 avaient reçu le même traitement.

A NOËL
LA TRADITION MAISON

Nos meilleurs vœux
vous accompagnent en ce Noël!

Nos trois magasins fermeront leurs portes
ce soir à 17 heures et demain toute la journée.

**Le Samedi 26 décembre
dès 13 heures,**
nos portes s'ouvriront sur notre
Vente de Janvier

Nos heures d'affaires pour le samedi 26 décembre:

Place Ste-Foy
et Galeries de la Capitale:

De 13h00 à 17h00

Vieux-Québec:

De 13h00 à 21h00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Richard Verreault et le curé Michel Tanguay admirent la crèche de Saint-Antoine-de-Tilly.

Ils vivent à 100 à l'heure

Des curés manquent de temps et devront dire deux ou trois messes de minuit, ce soir

MARIE CAOQUETTE
Le Soleil

■ SAINT-ANTOINE-DE-TILLY — Durant la nuit de Noël, les Québécois catholiques se souviennent et affluent dans les églises pour entendre des chants religieux traditionnels.

À Noël, les Québécois renouent avec la tradition, mais le curé vit à 100 à l'heure sur la route entre les églises qu'il dessert.

Les chorales paroissiales sont en vedette dans presque toutes les églises de la région, pendant les messes de la veille de Noël. Rares sont les églises qui font les frais de voix connues. Saint-Antoine-de-Tilly fait exception en accueillant à la messe de minuit le ténor retraité Richard Verreault qui y chante bénévolement.

Mais, en cette nuit où le Québec retrouve ses racines, les curés de nos paroisses vivent, eux, une soirée qui n'a pas grand-chose à voir avec la façon dont leurs prédécesseurs accomplissaient leur mission.

Le soir de Noël, au volant de leur voiture, à Saint-Antoine-de-Tilly comme dans tout le Québec urbain et rural, nos curés courent littéralement d'un village à l'autre, d'une église à l'autre pour exercer leur ministère!

Côté bouleversement des traditions, le curé de Saint-Apollinaire et de Saint-Antoine-de-Tilly en connaît un brin. Michel Tanguay est un curé volant ou itinérant comme la plupart de ses collègues d'aujourd'hui. Il se partage entre deux paroisses: il doit faire 15 minutes de voiture pour se rendre d'une église à l'autre.

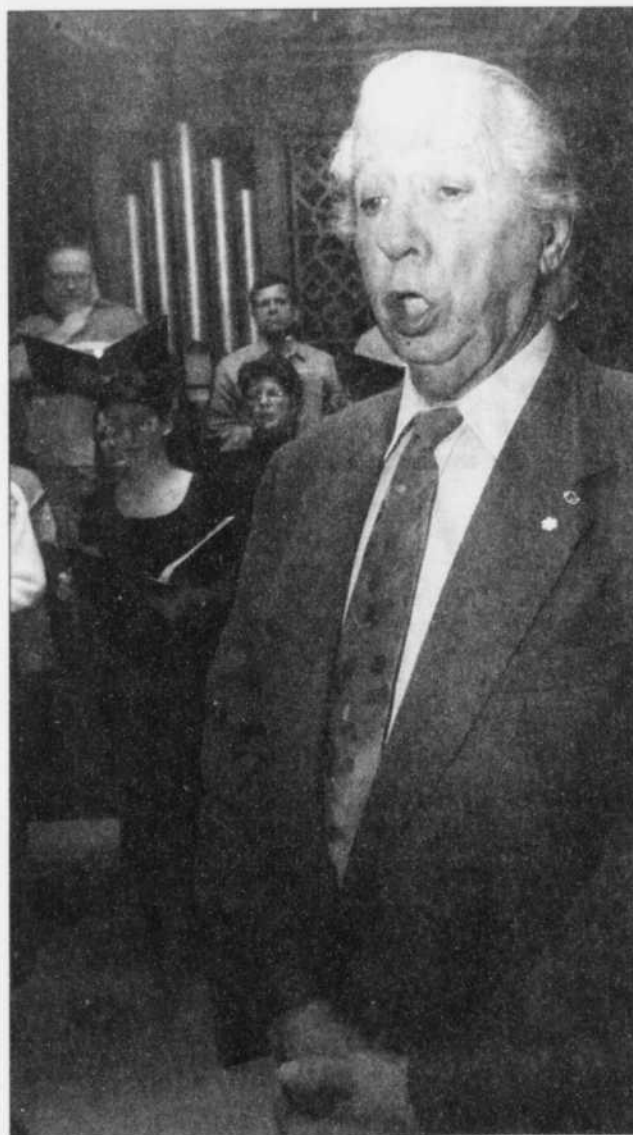
Il n'a pas le choix de laisser l'organisation de la célébration de la messe de Noël à l'initiative des équipes paroissiales d'animation. «Ce sont eux les permanents (dans la paroisse). Les curés manquent de temps pour faire tout ça. Il faut être attentif aux besoins des gens, mais il faut aussi que cela soit vivable pour le curé», explique-t-il.

À Saint-Apollinaire, l'équipe d'animation a choisi d'accompagner la célébration de la messe de minuit avec des chants traditionnels et les marguilliers ont prévu une démarche toute simple pour apporter l'enfant Jésus dans la crèche, raconte l'abbé Tanguay.

Comme plusieurs autres curés de campagne, durant la soirée et la nuit de Noël, le curé Tanguay fera au moins une heure de route, dans un mouvement de va-et-vient entre ses paroisses, pour célébrer trois messes... «Il ne faut pas qu'une célébration soit plus longue que prévu», note-t-il.

En début de soirée, il quittera le presbytère de Saint-Apollinaire où il réside et se rendra à Saint-Antoine en voiture pour y célébrer la messe de 19h30. Sitôt l'*Te missa est* dit et après avoir salué quelques paroissiens, il se dépouillera de ses habits sacerdotaux (on voyage d'une paroisse à l'autre en civil, précise-t-il) et refera le chemin inverse en vue d'être à Saint-Apollinaire pour la messe de 22 h. Il reprendra encore une fois la route 138 vers Saint-Antoine pour participer à la messe de minuit avant de revenir réveiller et se coucher à Saint-Apollinaire.

La vie des jeunes curés n'est «pas toujours facile, mais elle est intéressante», philosophe l'abbé Tanguay. Originaire de Saint-Camille de Bellechasse, Michel Tanguay, âgé de 48 ans, est une vocation tardive. Il a été fonctionnaire au ministère de l'Agriculture avant d'être ordonné prêtre à l'âge de 38 ans. Les paroisses de Saint-Apollinaire et Saint-Antoine sont sa première cure. Il y a été nommé l'été dernier après avoir été, auparavant, vicaire dans deux paroisses de Charlesbourg.



Le ténor retraité Richard Verreault s'est pratiqué avec la chorale de Saint-Antoine-de-Tilly, cette semaine.

VERREULT À SAINT-ANTOINE

Du côté des traditions, d'autre part, les amateurs de chant seront ravis, encore cette année, de pouvoir entendre Richard Verreault qui, en compagnie de son fils Jean, un ténor comme son père, et de la chorale paroissiale, chantera à la messe de minuit dans la belle église de campagne de Saint-Antoine-de-Tilly.

En plus du traditionnel *Minuit, chrétiens!*, M. Verreault prêtera sa voix au «Noël» de Gounod et reprendra quelques airs traditionnels, cinq ou six dit-il, dont *Les anges dans nos campagnes*.

Joint en début de semaine à sa résidence dans ce petit village de 1300 âmes où il habite depuis 20 ans, le célèbre chanteur reposait sa voix en prévision de la répétition qui avait lieu mardi soir. Comme chaque jour, depuis qu'il a pris sa retraite, il admirait tranquillement le fleuve qu'il voit de ses fenêtres. Il en est si près, le chanceux, que, par mauvais temps, les vagues montent par-dessus le muret qui borde sa propriété...

Flatté de l'intérêt qu'il suscite encore parmi les siens, M. Verreault soulignait au SOLEIL que des gens s'étaient déplacés de Québec l'an dernier pour venir l'entendre. Même si le concert a lieu plus tard (il avait chanté à la messe de 9 h l'an dernier), certains inconditionnels seront toujours au rendez-vous. Des Montréalais ont signalé au curé Tanguay qu'ils seraient là, peu importe l'heure!

Remis en liberté

Le juge: Steve Bélanger a bu dans un moment de découragement

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le juge Carol St-Cyr a accepté de remettre en liberté Steve Bélanger. Le militaire de 30 ans est accusé de conduite avec les facultés affaiblies, alors qu'il attend de subir son procès dans une autre affaire de conduite en état d'ébriété, accident qui a fait une victime.

Le 16 décembre, à 17 h 52, les policiers aperçoivent un véhicule en bordure d'une route, à Saint-Étienne-de-Lauzon. Steve Bélanger est au volant. Les policiers l'arrêtent et lui font subir un alcootest. Il échouera, le test indiquant un taux d'alcoolémie de 0,23, soit près de trois fois la limite permise.

L'arrestation est survenue 12 jours après que Bélanger ait été cité à subir son procès en janvier sous des accusations de négligence criminelle et de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort. Le militaire a été impliqué dans un grave accident au début de juin dans lequel une dame de 79 ans a perdu la vie. Remis en liberté au lendemain de l'accident, Bélanger devait s'abstenir de consommer de l'alcool et de conduire tout véhicule automobile jusqu'à la fin des procédures.

À la suite de son arrestation du 16 décembre, le militaire se retrouve avec une nouvelle accusation de conduite en état d'ébriété et de non-respect de ses conditions de remise en liberté. La procureure de la Couronne, M^{re} Rachel Boivin, s'objectait à la remise en liberté de l'accusé en invoquant le danger de récidive et le fait que la confiance du public envers l'administration de la justice serait minée si Bélanger était remis en liberté.

Le juge St-Cyr n'a pas retenu ses arguments parlant «d'événements cir-

constanciés» les faits qui ont conduit Bélanger à ne pas respecter ses conditions de remise en liberté. Le juge a mentionné que l'accusé a bu dans un moment de découragement. Il a pris le volant à la suite d'une dispute avec son épouse, et il n'aurait roulé qu'une centaine de mètres avant de prendre conscience de l'erreur qu'il commettait.

En ce qui concerne la confiance du public envers l'administration de la justice, le magistrat a parlé d'un public informé notamment du genre de peine que peut recevoir Bélanger. Signalant que l'accusé est passible d'une peine de cinq ans, le juge a cité un récent jugement de la cour d'appel. Ce tribunal a décrété qu'un accusé reconnu coupable de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort a vu sa peine de prison transformée en peine à purger dans la communauté.

Le magistrat ajoute que l'accusé jouit toujours de la présomption d'innocence. Il mentionne que la détention préventive ne doit pas être une forme d'imposition de sentence avant que l'accusé soit reconnu coupable.

Une ordonnance de non-publication, demandée par l'avocat de l'accusé, empêche les médias de révéler les détails de l'affaire dévoilés lors de l'enquête sur remise en liberté. Impossible donc d'expliquer ce que le juge a qualifié «d'événements circonstanciés».

DÉCÈS DE JOCELYNE MARTEL

L'Ordre des pharmaciens enquête

MARIE CAOQUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — L'Ordre des pharmaciens a déjà enclencé, il y a une semaine, son processus interne d'enquête à la suite du rapport du coroner Louise Nolet sur le «décès violent de nature accidentelle» de Jocelyne Martel, de Cap-Rouge, morte d'un arrêt cardiaque en février à l'hôpital Saint-Sacrement, à la suite de l'absorption d'une surdose de médicaments.

Cette patiente leucémique était hospitalisée depuis quelques jours et se trouvait déjà dans un état de santé précaire.

La présidente de l'Ordre, Janine Matte, indiquait hier en entrevue que deux enquêtes seront menées simultanément par le bureau du syndicat et le service d'inspection professionnelle auxquels le rapport a été transmis dès qu'il a été reçu du coroner, il y a une dizaine de jours.

Les enquêteurs analyseront la situation et ces inspections pourraient déboucher, précisait-elle, sur le dépôt d'une plainte ou une recommandation aux membres qui sera aussi rendue publique. M^{me} Matte ajoutait qu'elle ne pouvait se prononcer sur ce cas précis afin de ne pas nuire à la famille éprouvée.

Mais les problèmes du genre sont peu fréquents dans les pharmacies des hôpitaux, disait-elle. Le dernier cas qui a nécessité une inspection professionnelle s'est produit dans un hôpital psychiatrique de Montréal en 1995; une pharmacienne avait été reconnue coupable

d'avoir administré une surdose à un patient.

Rappelons que le rapport du coroner décrit succinctement la chaîne d'événements qui ont conduit à ce décès. La pharmacienne en service avait envoyé une fiole contenant une dose de phosphate de potassium 15 fois supérieure à celle prescrite par le médecin parce que la pharmacie ne disposait pas, ce jour-là, de flacon contenant le bon dosage.

L'infirmier chargé de s'occuper de M^{me} Martel n'a, pour sa part, pas lu la note de la pharmacienne qui accompagnait le flacon avant d'administrer la totalité du produit. La patiente est morte quelques heures plus tard.

L'hôpital Saint-Sacrement ne faisait pour sa part aucun commentaire hier sur cette affaire. Le rapport du coroner plusieurs recommandations aux directions de la pharmacie, des soins infirmiers et des services professionnels de cet hôpital, les invitant à faire preuve de plus de vigilance et à favoriser de meilleures communications entre tous les membres du personnel soignant.

À l'Ordre des infirmiers et infirmières, seuls les avocats du bureau d'inspection étaient habilités à parler de ce cas et ils n'ont pas retourné notre appel.

Le rapport du coroner Nolet se termine par ces commentaires: «À qui appartient la responsabilité ultime d'une prescription médicamenteuse dans un milieu hospitalier??? Peu importe la réponse (bien qu'importante), jamais un patient ne devrait avoir à en sacrifier sa vie.»

PERTE DE CHEVEUX
LA **Solution!**
La repousse...

Des **cheveux** greffés pour la vie

Consultation gratuite
Financement
Documentation sur demande
Résultat = valeur au tarif le plus bas



AVANT



APRÈS 6 MOIS

Problèmes capillaires?

Trichoscope électronique
(visionnez votre cuir chevelu sur écran)

- Psoriasis
- Eczéma
- Pelade
- Démangeaisons
- Pellicules, etc.
- Remplacements capillaires (perruques)



40 ans à votre service

(sans frais) 1-888-442-2953

95
boul.
Maurice-Bastien
Village-des-Hurons
(418) 842-2953

Grève à la STCUQ: des autobus aux heures de pointe seulement

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — S'il y a une grève à la STCUQ en janvier, les services ressembleront à ceux offerts lors du dernier conflit en 1994. Les autobus sillonneront les rues uniquement sur les heures de pointe.

Les mêmes services que lors de la grève de 1994

Mardi, le Conseil des services essentiels a déclaré ces services suffisants « pour protéger la santé et la sécurité des usagers ». Il approuvait ainsi l'entente intervenue entre les représentants de la STCUQ et du Syndicat des employés du transport public du Québec métropolitain inc. (CSN).

Ainsi, les services seront maintenus entre 6 h 15 et 9 h 15 et entre 15 h et 18 h. Les parties ont également convenu de maintenir le transport scolaire à l'heure du midi. Cependant, les chauffeurs prendront congé les samedis, dimanches et jours fériés.

Avec un bonus de quelques parcours, cette entente reprend les mêmes services déjà jugés suffisants par le Conseil dans une décision rendue en octobre 1994. Si le conflit actuel ne se règle pas, les employés de la STCUQ débiteront une grève illimitée le jeudi 7 janvier à 4 h.

Le Comité régional des usagers du transport en commun (CRUTEC) a réagi d'une façon virulente à cette annonce. Il juge inacceptable d'apprendre la décision sur le fil de pres-

se, sans même avoir été consulté. « C'est assez cavalier de la part du Conseil de ne pas nous avoir convoqués pour entendre nos arguments », proteste Alexandre Turgeon.

ORGANISME BIDON

« C'est quoi cet organisme bidon qui ne s'occupe même pas d'entendre les usagers au sujet des services essentiels, alors qu'il nous a convoqués tout l'automne pour les événements (bris d'autobus) de mars? » s'insurge M. Turgeon. Il promet d'ailleurs que son groupe interviendra dès janvier pour faire valoir son point de vue.

Le CRUTEC veut plaider que les services essentiels en matière de transport en commun devraient couvrir 95 % des services réguliers. Ceux offerts dans la présente entente sont « nettement insuffisants », croit le comité.

Selon M. Turgeon, les effets à long terme d'une grève sont très dommageables pour le transport en commun, lui faisant perdre un grand pourcentage de sa clientèle. Il estime que la STCUQ ne s'est pas encore relevée du conflit de 1994.

Dans sa décision, le Conseil des services essentiels rappelle qu'il doit uniquement prendre en considération la protection de la santé et de la sécurité des citoyens lorsqu'il évalue des services essentiels. Il souhaite également que les parties prennent toutes les dispositions pertinentes pour informer les citoyens des horaires et des parcours maintenus durant la grève.



Yvon Bussièrès entouré de ses siens.

Cadeau «mérité»

Le président du conseil de Québec récompensé

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Le président du conseil municipal de Québec, Yvon Bussièrès, a reçu un gros cadeau, quelques jours avant Noël. Ses collègues lui ont voté une augmentation de salaire de 12 000 \$ par année. Une augmentation méritée, ont-ils spécifié, car le président du conseil fait l'unanimité.

Malgré les prises de bec qui secouent parfois les réunions des élus, Yvon Bussièrès arrive toujours à calmer les ardeurs, à imposer le respect dans la salle du conseil. Grâce à ses convictions, cet agent de pastorale traverse les tempêtes sans s'emporter, sans chavirer.

« Mon rôle de président s'apparente à ma fonction d'agent de pastorale. Car dans les deux cas, j'agis à titre de serviteur pour les autres. Mon attitude personnelle est la même. J'écoute avec le respect des personnes. J'essaie toujours de voir leur bon côté », explique-t-il, lors d'une entrevue avec LE SOLEIL.

En retour, M. Bussièrès s'attend au même respect de la part des conseillers. Jamais il ne tolère les écarts de langage, les attaques personnelles qui font mal et qui ne donnent rien.

DES TRÉSORS À PRÉSERVER

« Dès qu'on dit du mal d'une personne, on la tue un peu, avance-t-il. Les membres du conseil ont tous leur dignité et sont tous riches au plan humain. Mais comme disait Saint-Paul, on fait souvent le mal qu'on ne devrait pas faire et on ne réussit pas à faire le bien qu'on devrait. »

Yvon Bussièrès s'est tourné vers la théologie après dix ans de travail comme directeur du centre des loisirs Saint-Sacrement. Pendant deux ans, il est retourné sur les bancs d'école pour obtenir une maîtrise dans ce domaine qui l'interpellait. Deux années difficiles, puisqu'il avait alors quatre enfants à nourrir.

« Nous sommes tombés très bas financièrement. Je sais ce que c'est que la Saint-Vincent-de-Paul et le Noël des pompiers... J'apprécie d'autant plus ce que j'ai aujourd'hui », admet le conseiller. Son épouse a aussi eu le courage de retourner à l'école à 40 ans et ne l'a jamais regretté. Aujourd'hui, elle est directrice générale de la maison de Lauberivière et adore son métier.

M. Bussièrès travaille comme agent de pastorale pour le diocèse de Québec depuis quelques années. Mais son rôle de président du conseil lui demande beaucoup de temps, et il a donc récemment décidé de ne donner que trois jours à son employeur.

« Je dois faire beaucoup de représentation pour la Ville et je crois que c'est pour cette raison que le maire m'a offert une augmentation de salaire. Je pense qu'il a l'intention de me demander d'en faire encore plus. »

Avec cette hausse salariale, Yvon Bussièrès gagnera 45 000 \$, le même montant que les membres associés au comité exécutif de la Ville. Les conseillers lui ont octroyé cette augmentation sans hésiter, et en profitant même de l'occasion pour vanter son travail.

« C'est la première fois que ça arrivait depuis que je suis entré en fonction, il y a cinq ans. Je ne m'attendais pas à ça », soutient-il, encore étonné des éloges qu'on lui a lancés.

« Faut dire que je suis souvent le confident des conseillers. Mon devoir de neutralité me permet de recevoir des confidences que je ne répète à personne. Plusieurs sentent souvent le besoin de parler. Mais en même temps, ce n'est pas toujours facile d'être président. C'est une tâche différente des autres, qui nous force à travailler en solitaire. On se sent exclu car ce n'est pas un poste de décision », affirme M. Bussièrès.

EN BREF

FORESTVILLE

Policier de la SQ blanchi

Le comité de déontologie policière a complètement blanchi l'agent Gaétan Boulianne de la Sûreté du Québec à Forestville, cité à comparaître à la suite de l'arrestation, le 12 décembre 1994, d'un homme accusé d'agression sexuelle sur sa petite-fille. Le plaignant reprochait notamment au policier de ne pas lui avoir permis de consulter un avocat, d'avoir obtenu de lui une déclaration incriminante à l'aide de promesses ou de menaces et de l'avoir privé de déjeuner. Dans tous les cas, le comité de déontologie policière a jugé que la conduite de l'agent Gaétan Boulianne ne constituait pas un acte dérogatoire, surtout en raison du peu de crédibilité du témoignage du plaignant. I.M.

QUÉBEC

Deux Hell's « bien armés » fêteront Noël en prison

La famille des Hell's Angels s'est encore agrandie, en prison, pour la période des fêtes de Noël et du Nouvel An. Patrick Pruneau, un membre qui habite maintenant à Vanier, et Jacques Dumais, une relation de La Pocatière, ont été interceptés, dans la nuit de mardi à hier, à la sortie des ponts, chemin Saint-Louis, parce que les vitres de la voiture dans laquelle ils circulaient n'étaient pas assez dégivrées. Les policiers de Sainte-Foy, les reconnaissant, ont trouvé dans l'auto un Magnum .44 et un revolver de calibre .38 chargés à bloc. Déjà, les deux hommes n'avaient pas le droit de posséder une arme en vertu d'une ordonnance de la cour. Huit chefs d'accusation ont été déposés contre chacun. Ils passeront les Fêtes en dedans puisque la poursuite des procédures n'aura pas lieu avant le 6 janvier. C.V.

Supervente
d'après
Noël Eaton
de 50 millions de dollars

9 jours seulement
Du 26 décembre au 3 janvier

50% à 75% de rabais*

sur les décorations de Noël
Comprend papier d'emballage, arbres et lumières.

50% de rabais*

sur une sélection de tenues de nuit, de peignoirs et de pantoufles pour femmes

40% de rabais*

sur une sélection de tenues d'extérieur
automne-hiver pour hommes, femmes et enfants

40% de rabais*

sur une sélection de pulls automne-hiver
pour hommes, femmes et enfants

Heures de magasinage des fêtes

Eaton aux Galeries de la Capitale
et à Place Sainte-Foy :

jeudi, 24 décembre de 8 h à 17 h;

samedi, 26 décembre de 13 h à 17 h;

dimanche, 27 décembre de 9 h à 17 h.

Tous nos magasins sont fermés le jour
de Noël, le vendredi 25 décembre.

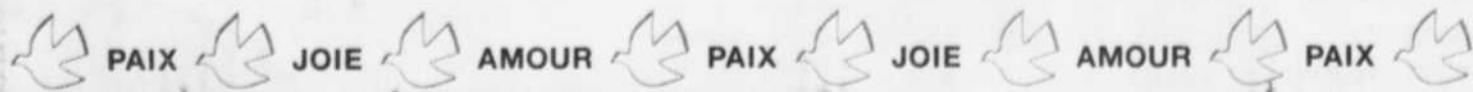
Magasinez tôt!

Double coupon-dollar d'après Noël.
Le samedi 26 décembre, de 13 h à 15 h.
Bénéficiez d'un rabais de 10 \$ sur presque
tout achat de 25 \$ ou plus.

*Les rabais s'appliquent sur les prix courants étiquetés. Offres en vigueur jusqu'au 3 janvier 1999. Solderie des manufacturiers et centres de liquidation non compris. La sélection varie d'un magasin à l'autre. Achats en personne seulement.



EATON



Le temps d'une dinde, dinde dinde!

Votre dinde est au four. Vous chantez, avec Beau Dommage: «Vingt-trois décembre joyeux Noël monsieur Côté, Salut Ti-cul, on se r'verra le 7 janvier!» Et vous pensez tout à coup! Merde. J'ai oublié les épices dans la farce! Au fait, une dinde, ça cuit à quelle température? Vous prenez le téléphone, comme ma voisine Julie, qui cherchait hier à 17 h à répondre à cette grave question existentielle: «La dinde, mômman, ça cuit combien de temps?»

Surtout pas de panique. Et n'allez pas ajouter du romarin ou du thym sur la carcasse! Romarin... romarin... tiens ça me fait penser à quelqu'un...

Vous vous souvenez de ce pauvre Romarin qui s'était fait garnotter et égratigner la voiture par la police l'an dernier. Son bazou de luxe avait été tout égratigné. Le ministère de la Justice l'a dédommagé.

Mais Romarin commence un peu à m'inquiéter. Il m'a raconté cette semaine qu'il avait été arrêté sur le territoire de Sillery pour excès de vitesse. Il roulait à 70 km dans une zone de 50 km. Ce qu'il n'a pas du tout contesté. Il était résolu à payer sa contravention quand, en observant le papier, il a remarqué que le document était daté du 31 avril 1998. Une date fantôme, qui n'existe sans doute que sur les calendriers de la police de Sillery. Romarin a donc décidé de la contester pour vice de forme, une expression que les patrons et les syndicats connaissent bien. C'est le moyen qu'on emprunte pour essayer de gagner quand on n'a pas raison.

Il se croyait bien bon le Romarin. Mais au moment de passer devant le juge municipal, la date de la contravention a été amendée. On a écrit «1^{er}

mai 1998» sur le papier. Et le juge a accepté la correction.

Alors Romarin a dû ravalier de travers son vice de forme. L'amende s'élevait à 55\$. Mais son entourage avec la justice lui a coûté, avec les frais de cour et tout le bataclan, 162\$. Dont 66\$ pour le prononcé de culpabilité. Et 16\$ pour l'avis de jugement.

Thym! Romarin! Ben bon pour toi! Ça t'apprendra à être pingre! On ne dérange pas les juges pour rien. J'espère qu'il ne se mettra pas en tête d'aller jusqu'en Cour suprême avec ça!

Mais je dois quand même admettre avec Romarin que le fait d'amender un document officiel déjà rédigé, ça paraît un peu bizarre. Mais au moins, il n'a pas été accueilli par la police avec du poivre de Cayenne.

BOGUE, BOGUONS, BOGUEZ...

Le poivre de Cayenne non plus ça n'entre pas dans ma recette de dinde. Mais il m'arrive d'en trouver quelques pincées dans le courriel. Comme dans ce mot de Johanne Bédard, enseignante à l'école Perce-Neige de Pont-Rouge, qui a été choquée par le petit rap de samedi dernier qui se scandait au rythme du leitmotiv: «C'est le bogue de l'an 2000».

Le mot «fucké» qu'elle y a lu, est un bien mauvais exemple pour ses enfants de 5^e année qui, dit-elle, fréquentent assidûment le site du SOLEIL sur Internet. (Un site où, grâce à Dieu, mes chroniques



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

ne figurent pas). Elle a donc ajouté les lignes suivantes à mes élucubrations:

«Chaque jour dans ma classe, j'essaie d'éliminer les anglicismes

C'est le bogue de l'an 2000
Malheureusement on en lit trop souvent dans les journaux

C'est le bogue de l'an 2000
«Fucké», je leur dis que c'est un mot grossier

C'est le bogue de l'an 2000.
Et elle espère ne pas être obligée d'ajouter en conclusion:

«Ma classe est reliée au site du journal LE SOLEIL

C'est le bogue de l'an 2000»
Décidément, le rap, c'est inspirant. Julien Chapdelaine, étudiant en anthropologie à Laval m'envoie un texte intitulé «William et Saddam» où il dénonce la guerre livrée au peuple irakien par les armes de Clinton. Et dans lequel il a injecté de l'arsenic, un autre ingrédient à ne pas mettre dans la dinde. Le refrain commence par ces mots:

«Mais pour les hommes, les femmes et les enfants, la guerre n'a pas de logique/Mais pour les empires stratégiques, c'est une question de fric...»

J'y relève quelques formules percutantes: «Il envoie 10 000 chars, deux ou trois porte-avions/Abat quelques clochards et retourne à la maison.»

«Il n'y a pas de guerre sans mort, et pas de militaire sans armée/Pas de connerie sans hommes et plusieurs hommes sans pitié.»

«Par la pression d'un bouton, il provoque la fin

du démon/Personne ne retrouve la raison, l'explosion annihile les saisons/Allons, je souhaite que cela n'arrive jamais/ Mais si je l'ai mis sur papier, c'est que quelqu'un y a déjà songé.»

Une dizaine de personnes m'ont contactée, mardi. Elles désiraient, chacune à sa manière, venir en aide à Éveline, cette jeune mère de deux enfants qui, au moment d'achever sa thèse de maîtrise n'a droit, ni aux prêts étudiants, ni à l'aide sociale. Grâce à leur secours combiné, elle va réussir sans doute à passer ce cap difficile jusqu'à la date de tombée de sa thèse, fin avril. Je lui souhaite maintenant de trouver la paix de l'esprit pour se consacrer à ce travail fort exigeant.

En revanche, je n'ai reçu qu'un message discordant et mesquin qui tranchait avec ces manifestations de solidarité. Si je le cite ici, c'est pour vous dire qu'il y a pire que le bogue de l'an 2000. C'est le bogue du cœur.

«Avant de banaliser les commentaires de vos lecteurs et d'attendrir leurs cœurs de pierre, vous pourriez remettre en question le rôle du père qui se contente de verser la pension alimentaire, écrit une lectrice au cœur sec qui porte portant le beau prénom de Marie.

«Il y a des limites à ce que la société (ceux qui travaillent) doit compenser pour les hommes qui ne prennent pas leurs responsabilités.

Probablement que pour un journaliste, remettre en question les valeurs d'une société en cause est moins rentable que de la faire pleurer...»

Rentable...Tiens donc! Voilà des mots qui trahissent un cœur sec, comme un vieux sarment.

Un cœur de dinde. À quelle température ça s'attendrit, mômman?



Sylvie Côté travaille à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus depuis 18 ans.

NOËL À L'URGENCE

Sylvie Côté a pris l'habitude de vivre avec son «autre petite famille»

LOUISE LEMIEUX

Le Soleil

■ QUÉBEC — Dans les urgences des hôpitaux, «la terre continue de tourner pareil» durant le congé de Noël, remarque Sylvie Côté, infirmière à l'urgence depuis 18 ans.

Dans les six hôpitaux de Québec, 278 lits seront fermés durant la période des Fêtes. Jusqu'au 3 janvier, et à partir du 18 décembre, on ne fait pas de chirurgies électives dans les hôpitaux.

Cependant, lorsque la situation l'exige, des lits fermés seront rouverts pour admettre les patients de l'urgence.

Depuis 18 ans, Sylvie Côté travaille à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, soit à Noël, soit au jour de l'An. Cette année, elle sera à l'hôpital le jour du premier de l'An, au sein de son autre petite famille, l'équipe des infirmières et médecins de l'urgence.

«À la longue on s'habitue. On se fait un petit repas spécial entre nous à l'hôpital. Et aux patients, on essaye de faire sentir que c'est Noël», dit Sylvie Côté. Et comme elle travaille de jour, elle pourra être de la fête pour le souper du jour de l'An.

Il n'y a pas plus de monde que d'habitude dans les urgences des hôpitaux, au contraire, mais ceux qui viennent vivent des situations plus tristes, remarque-t-elle.

Depuis quelques jours, les urgences sont plus occupées que d'habitude. Lundi par exemple, la centrale des urgences du parc Victoria a eu à diriger 117 ambulances dans les neuf salles d'urgence de la région.

Lorsque Sylvie Côté a commencé sa carrière à l'urgence, il y a 18 ans, l'ur-

gence était quasi déserte, durant le congé de Noël. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, constate-t-elle.

«Maintenant, il y a plus de gens seuls. On dirait que certains viennent à l'urgence juste pour avoir de la compagnie. Ils souffrent d'intoxication. Parfois, c'est un mal bénin, que tout à coup, le jour de Noël, ils ne peuvent plus endurer.»

Après Noël, par contre, remarque l'infirmière, les problèmes cardiaques sont plus nombreux: les gens font des abus d'alcool; d'autres vivent plus d'émotions que d'habitude.

Certains petits maux prennent des proportions plus importantes parce que c'est Noël. Comme l'enfant souffrant de gastro-entérite, et qu'on doit garder sous observation... la nuit de Noël.

Mais le pire dans le temps des Fêtes, poursuit M^{me} Côté, ce sont les tragédies de la route: les familles voyagent ensemble et en cas d'accident, c'est toute la famille qui est blessée.

Comme à chaque année, Sylvie Côté sera à son poste, à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Pour rien au monde, elle ne se porterait pâle ce jour-là. Parce que ses collègues et les malades comptent sur elle.

«Je travaille à l'urgence parce que j'aime ça. J'aime le stress de l'urgence», dit-elle. Au fil des ans, à force de côtoyer la misère des autres, elle a appris à apprécier la vie et la santé.

Ouvert ou fermé?

Voici les services offerts par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'agglomération de Québec des services accessibles pendant le temps des Fêtes.

• Info-santé CLSC — 24h/24h — 7 jours/semaine. Tél.: 648-2626

Des infirmières donnent des conseils pratiques de santé et des renseignements sur la disponibilité de différents services.

• Services d'urgence dans les hôpitaux (ouverts en tout temps).

• Cliniques externes: La clinique externe sans rendez-vous du Pavillon Saint-François-d'Assise sera ouverte en semaine, de 8 h à 16 h, et durant les fins de semaine, de 12 h à 20 h, ainsi que les 25 décembre 1998 et 1^{er} janvier 1999. La clinique externe sans rendez-vous du Pavillon de l'Enfant-Jésus sera ouverte tous les jours. Par contre, la clinique externe du Pavillon CHUL sera fermée du 26 au 28 décembre et du 31 décembre 1998 au 3 janvier 1999.

• CLSC: La plupart des CLSC et des cliniques médicales du réseau intégré de la santé et des services sociaux seront fermés le 25 décembre 1998 et le 1^{er} janvier 1999, à l'exception des CLSC La Source, Orléans (point de services de Beauport) et Portneuf (point de services Saint-Marc-des-Carières). Il faut toutefois noter que, durant la période du 24 décembre au 3 janvier, les heures d'ouverture des CLSC et des cliniques médicales du réseau intégré d'accessibilité aux soins médicaux généraux peuvent être changées et certains points de service fermés. Au cours de ces deux semaines, il est fortement recommandé de téléphoner à votre CLSC avant de vous y rendre ou encore de communiquer avec Info-Santé CLSC au 648-2626 ou 1-800-718-4636 pour avoir plus d'information.

• Les services suivants sont accessibles 24h/24h — jours/semaine:

Urgence sociale (pour les personnes qui ont besoin de protection ou qui vivent une crise importante). Tél.: 661-3700.

Centre antipoison. Tél.: 656-8090.

Centre de prévention du suicide. Tél.: 683-4588.

• Les autobus de la STCUQ desserviront tous les parcours selon l'horaire du samedi les 24, 28, 29, 30, 31 décembre et 4 janvier et selon l'horaire du dimanche les 25 décembre, 1^{er}, 2 et 3 janvier.

Mariage et comparution

Steve Gagnon n'a pas perdu de temps lors de son passage au palais de justice, hier matin. Non seulement il avait les menottes aux poignets, il s'est en plus passé la corde au cou. L'homme de 27 ans, de Beauport, est détenu au Centre de détention de Québec. Sous bonne escorte, il a été amené à la salle des célébrations au palais de justice pour prendre épouse. Pas de menottes le temps de jurer fidélité, d'échanger les anneaux et d'embrasser la mariée. La courte cérémonie à peine terminée, on lui remettait les menottes, pour le conduire deux étages plus haut, à la salle des comparutions. Le 21 décembre, un juge avait émis un mandat d'arrestation contre Gagnon pour une affaire de fraude. Puisqu'il était déjà au palais de justice, l'occasion était belle de tout régler. En moins d'une heure, mariage et comparution étaient chose du passé et le nouveau marié pouvait reprendre le chemin des cellules. Le voyage de noces est remis à plus tard. G. B.

Le Portneuvois crée 15 emplois

Des hommes d'affaires de la région de Portneuf ont acquis et rouvert l'hôtel Sieur Leneuf, à Portneuf, au cours des derniers jours sous le nom Le Portneuvois. Une quinzaine d'emplois seront créés. Évalué à un peu plus de 700 000 \$, l'établissement construit en 1994 au coût de 1,4 million \$ avait fermé ses portes il y a cinq mois en raison de difficultés financières. M. G.

LA PAELLA
Restaurant - Café - Bar - Tapas

NOËL • Menu 25 décembre

Pâté de campagne ou fondue parmesan	
Soupe ou gaspacho	
Dinde farcie	14 ⁹⁵
Filet de saumon à l'estragon	17 ⁹⁵
Entrecôte marchand de vin	18 ⁹⁵
Paella maison	15 ⁹⁵
Dessert - Thé, café	

OUVERT 25 DÉCEMBRE 17 HEURES

595, Grande Allée Est, Québec
Réservations: 521-2373
Fermé le 24 décembre

Je m'emballe pour les AILES

Jusqu'à

50%

Meilleurs vœux
L'équipe des Ailes de la Mode vous souhaite un très beau Noël!

Marchandise sélectionnée

de rabais sur les vêtements et la lingerie féminine.

SOLDE D'AVANT NOËL FEMME, HOMME ET ENFANT

Pour être les plus beaux aux fêtes, profitez de nos rabais scintillants sur la mode pour homme, femme et enfant.

OUVERT DE 9h30 À 17h
MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 / CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 / PLACE STE-FOY (418) 652-4537

J E S U I S U N I Q U E

PLACE Ste-Foy

Meilleurs voeux

à tous nos lecteurs, à tous nos annonceurs et
à tous nos employés, qui relèvent avec nous
l'immense défi de faire du Soleil, le plus beau
des quotidiens!



Sept jours par semaine,
l'équipe de la rédaction
met toute son énergie à
vous fournir la meilleure
information qui soit et à
commenter pour vous
l'actualité régionale,
nationale, internationale,
culturelle et sportive.



Pendant ce temps, l'équipe des ventes
publicitaires s'affaire à servir nos
annonceurs détaillants ou nationaux,
tandis que les conseillères aux
annonces classées traitent des milliers
d'appels par semaine.

Vous livrer un produit de
qualité, c'est le rôle de l'équipe
de la production qui utilise une
technologie d'avant-garde avant
de transmettre le journal
complet à son imprimeur,
Imprimerie Canada.



Aux p'tites heures du matin, une armée de
camions prend d'assaut les routes du Québec pour
livrer des « tonnes d'exemplaires tout chauds »
dans les points de vente et aux camelots.



Et c'est au tour de nos 3000 camelots
de prendre la relève. Tous les jours, à
l'aube, ils prennent le chemin de votre
maison pour vous livrer votre Soleil.



C'est ainsi que,
jour après jour et
de génération en
génération,
des milliers de
foyers du Québec
prennent
plaisir à lire
Le Soleil!



www.lesoleil.com

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE
LE SOLEIL NE SERA PAS PUBLIÉ
LES 25 DÉCEMBRE 98 ET 1^{ER} JANVIER 99
ET SERA DE RETOUR LES SAMEDIS
26 DÉCEMBRE ET 2 JANVIER.

BUDGETS DES MUNICIPALITÉS

Gel de taxes à Saint-Romuald

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ SAINT-ROMUALD — Tout comme en 1998, les taxes seront gelées à tous les niveaux en 1999, a annoncé le maire Jean-Luc Daigle.

« Pour une deuxième année consécutive, le compte de taxes et tous les taux de taxes, pour l'ensemble des contribuables de Saint-Romuald, seront gelés », a dit le maire Daigle.

« Et cela avec la même qualité de services que celle actuellement dispensée à la population et, dans certains cas, améliorée », a ajouté le maire au moment où les élus de Saint-Romuald adoptaient des prévisions budgétaires de 16,6 millions \$ assorties d'un plan de réduction systématique de l'endettement net à long terme.

Selon les propos du maire Daigle, qui a pris pied à l'hôtel de ville il y a trois

ans, son administration a consenti des efforts considérables pour limiter les investissements municipaux et réduire la dette de la Ville sans pour autant museler son développement. « De 40,8 millions \$ en 1995, l'endettement net de Saint-Romuald est estimé à 37,8 millions \$ au 31 décembre 1998, soit une diminution de 3 millions de \$ », a-t-il souligné.

« Avec l'adoption du plan de réduction de l'endettement, la Ville de Saint-Romuald sera

en mesure de réduire de façon beaucoup plus tangible son endettement au cours des prochaines années », a noté le maire.

Pour lui, il est aussi très clair que l'atteinte des objectifs des prévisions budgétaires 1999 est attribuable à « une gestion serrée et rigoureuse des dépenses de la Ville ». Ceci, compte tenu notamment d'un transfert gouvernemental de près de 600 000 \$ en 1998, une dépense additionnelle qui sera exigible pour les deux années budgétaires qui viennent.

À Saint-Romuald, le compte de taxes de la résidence moyenne, c'est-à-dire la maison unifamiliale de 84 300 \$,



Jean-Luc Daigle

s'établit à 1838 \$.

Un compte plus bas à Saint-Étienne

SAINT-ÉTIENNE — Le compte de taxes de la municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon sera plus bas en 1999. Ce sont effectivement des baisses allant de quelques dollars à une poignée de cents sur lesquelles pourront compter les contribuables de Saint-Étienne selon la valeur de leurs résidences et les secteurs de la municipalité où ils habitent.

Ces indications sont contenues dans les prévisions budgétaires de 6,2 millions \$, en hausse de 3,5 % par rapport à 1998, que vient d'adopter l'administration du maire Christian Jobin.

« Malgré cette augmentation du bud-

get global, le taux de la taxe foncière générale sera maintenu à 1,378 \$ du 100 \$ d'évaluation. Également, le taux de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels sera maintenu à 70 c du 100 \$ d'évaluation », a précisé le maire Jobin.

Dans le même temps, les diverses taxes relatives à l'aqueduc et aux égouts, à la collecte des ordures ou à l'assainissement des eaux par exemple, ont été soit maintenues au même niveau qu'en 1998, soit légèrement abaissées.

Selon les estimations élaborées par l'appareil administratif de la municipa-

lité, le compte de taxes de la maison de 80 000 \$ dans le secteur « Village » sera de 1644 \$ au lieu de 1666 \$ en 1998. Dans le secteur « Lagueux », pour cette même maison évaluée à 80 000 \$, il en coûtera au contribuable 1985 \$ en 1999 au lieu de 1989 \$ l'année précédente. Pour le secteur « Des Frères nord », toujours pour cette même maison, le compte de taxes se chiffrera par 2382 \$ comparativement à 2383 \$ en 1998. Dans le secteur « Royer », le compte s'établira à 2141 \$ par rapport à 2143 \$ en 1998. Dans la zone non desservie, le compte se situera à quelque 1208 \$, en baisse de 15 c. M. S.-P.

Hausse de 24 \$ à Stoneham

ROBERT FLEURY
Le Soleil

STONEHAM — Les contribuables des Cantons unis de Stoneham et Tewkesbury subiront une hausse de taxes de 24,38 \$ l'an prochain si leur résidence vaut 79 208 \$. Ce sont les travaux exigés au site d'enfouissement qui la justifient en grande partie. La taxe de collecte d'ordures passera de 76 \$ à 93 \$ pour la mise aux normes du site, lequel dessert également Lac-Beauport, Saint-Gabriel-de-Valcartier et Sainte-Brigitte-de-Laval.

Le maire Dany Barbeau explique que cette hausse était devenue inévitable, malgré une baisse du service de la dette et des dépenses à cause des trans-

ferts gouvernementaux: ils représentent 8 % de son budget ou 60,99 \$ pour une unifamiliale moyenne.

La dette est en baisse. Le service de la dette est passé de 19 % à 10,5 % en quatre ans. « En données absolues, la dette nette à long terme de la municipalité se chiffrait à 1,9 million \$ aux états financiers », explique le secrétaire-trésorier, M. Denis Robitaille. Le programme triennal d'immobilisation prévoit des travaux de 1,6 million \$ pour les trois prochaines années avec la réfection du terrain de soccer, d'un terrain de baseball, l'amélioration des parcs de secteur et des routes du secteur Tewkesbury.

Les autres augmentations de dépenses proviennent de la participation de Stoneham au CLD et à la MRC, une dé-

pense accrue de 3,17 \$ pour le contribuable, ainsi qu'une taxe additionnelle pour le développement et l'environnement, soit 10 \$ au lieu de 5 \$.

Cette taxe semble plutôt unique. Elle s'applique à tous ceux qui reçoivent un compte de taxes, qu'ils soient propriétaires de terrains, de lots boisés ou d'habitations. Comme il y a 4353 unités d'évaluation, c'est un montant de 43530 \$ qui en constituera le fonds. « C'est une surtaxe qui a servi à financer l'étude pour l'implantation de la collecte sélective et qui servira pour que la municipalité de dote de règles de développement face aux promoteurs immobiliers, des coûts qui sont associés au développement de la station touristique », explique M. Robitaille.

FOSSAMBAULT
Baisse de 3 %

À Fossambault-sur-le-Lac, les contribuables bénéficieront d'une baisse moyenne de 3 % de leur compte de taxes. Dans l'ensemble, le budget baisse de 2,3 % à la suite d'ententes, notamment celle avec la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour le déneigement et le contrat avec Environnement pour l'inspection des propriétés qui a permis une économie de 42 000 \$. Le nouveau rôle d'évaluation conserve la valeur des propriétés sensiblement au même niveau que l'ancien pour 70 % des citoyens, mais 30 % d'entre eux subissent une augmentation de la valeur de leur propriété. Selon les documents de la municipalité, le rôle augmentera le compte de taxes de 10 \$ pour 6 % des contribuables, de 100 \$ pour 5 % des contribuables qui ont effectué des travaux à leur résidence modifiant ainsi leur valeur. Par ailleurs, 13 % des contribuables bénéficieront d'une baisse de leur compte de taxes de 100 \$ et 3 % d'une baisse supérieure à 200 \$. Pour le maire Gilles Landry, 1999 sera une année de stabilisation et de promotion de la municipalité. Y.T.

SAINT-RAYMOND
Gel de la taxe foncière

La majorité des contribuables de Saint-Raymond verront leur compte de taxes municipales diminuer légèrement en 1999 selon le budget déposé par le maire Alban Robitaille. La taxe pour le transport de la neige qui est majorée de 76 c le mètre augmentera toutefois la facture de certains Raymondois de quelques dollars. Pour une résidence moyenne, le compte de taxes devrait varier entre une diminution d'une quinzaine de dollars et une augmentation de 7 \$. Le budget de Saint-Raymond est en hausse de 400 000 \$ pour atteindre près de 7,6 millions \$. Le gel de la taxe foncière s'ex-

plique entre autres par l'affectation d'une somme de 300 800 \$ à même les surplus accumulés. M.G.

L'ANGE-GARDIEN
Budget de plus de 2 millions \$

La taxe foncière demeurera la même en 1999 à L'Ange-Gardien indique le maire Denys Laberge. Le budget global dépasse pour la première fois la barre des 2 millions \$. Si la taxe ne bouge pas, les contribuables verront une augmentation de 40 \$ de la taxe pour les égouts à cause du programme d'assainissement des eaux. Y.T.

CHARNY
Comme en 1998

Le taux de la taxe foncière sera haussé de 3 c, mais le niveau des taxes perçues par la Ville de Charny demeurera globalement le même en 1999. C'est ce qui se dégage des prévisions budgétaires de 10,2 millions \$ que vient d'adopter l'administration Lemaire. « Malgré son objectif ferme de geler globalement la charge fiscale imposée aux contribuables, le conseil municipal a dû composer avec le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation qui fait état d'une diminution de l'ensemble de l'évaluation des propriétés de 1,9 %. La Ville a donc dû ajuster les taux de taxes en fonction du nouveau rôle », a-t-on expliqué à l'hôtel de ville en précisant que cet ajustement s'est matérialisé par une hausse du taux de taxe foncière de 1,91 \$ à 1,94 \$ du 100 \$ d'évaluation. Mais globalement, le niveau des taxes perçues reste le même qu'en 1998, a-t-on ajouté. Autre résultante de la baisse de l'évaluation, le taux de la taxe sur les immeubles non résidentiels a été augmenté de 10 c, passant de 1,04 \$ à 1,14 \$. Pour la prochaine année, le tarif pour les ordures ménagères diminuera de 8 \$, passant de 88 \$ à 80 \$ par unité de logement. M.S.-P.

Uniquement Pour vous
M A U D E
PLACE DE LA CITE

Toutes nos collections
sont à
40%
de rabais

JOBIS
bardehle*
ARA
GEIGER
Anna Montaua
ZAPA
BASSET
K.T.
Molhwurj

Samedi 26 décembre de 13 h à 17 h • Dimanche 27 décembre de 11 h à 17 h • Lundi 28 décembre de 9 h 30 à 17 h 30

La fête
continue...

Grande vente après Noël
10% à 50%

sur tous nos produits en magasin (à l'exception des produits d'escalade)

Ski de fond • Hors piste • Télémart
Raquettes • Vêtements • Camping

Promotion spéciale!

Incroyables spéciaux de Noël

Régulier : 229,99 \$
Spécial 149⁹⁹
SAC À DOS EXPÉDITION
The North Face Renegade
79 litres

À l'ouest de
Place Laurier!

1200, avenue de Germain-des-Prés • Sainte-Foy
Téléphone : 418.658.2742

boutique
TAÏGA

sports plein air

Au bout du fil...
Toutes les conditions!

L'état des routes de Transports Québec
et la météo d'Environnement Canada

1 900 565-4000
Frais de 95¢ la minute



Environnement
Canada

Environment
Canada

CASINO DE CHARLEVOIX

Nouveau contrat de travail

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

■ **POINTE-AU-PIC** — Les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) se sont finalement entendus avec Loto-Québec. Ils ont accepté mardi, dans une proportion de 91 %, un contrat de travail de cinq ans qui leur donne presque la parité avec leurs confrères de Montréal et de Hull.

« Nous avons obtenu le maximum, compte tenu que le rapport de force n'était pas de notre côté », commente le délégué syndical, Steeve Gingras en qualifiant l'entente de satisfaisante.

Après que les travailleurs eurent rejeté une entente de principe il y a une dizaine de jours, les deux parties se sont rencontrées devant le conciliateur Jean Poirier qui a élaboré le projet de convention accepté cette semaine.

Les principaux points en litige ont été aplanis, dont entre autres la question de la sous-traitance qui sera do-

rénavant régie par une clause de la convention collective. Pour ce qui est du service de cafétéria, Loto-Québec a offert une prime tout en s'engageant à regarder du côté du Manoir Richelieu pour accommoder ses employés.

Ce contrat de travail instaure la rémunération à pourboires pour les croupiers. Leur salaire est toutefois garanti pour les cinq prochaines années. Quant à la centaine de tra-

vailleurs mis à pied au début du mois, l'entreprise garantit le versement de 85 % de leur salaire durant leur période de chômage.

Cette entente assure la paix syndicale à la maison de jeux de Charlevoix pour les prochaines années. Elle vient reconforter les financiers qui investissent 140 millions \$ pour faire du complexe un centre de villégiature à caractère international. Reste maintenant à savoir comment se dérouleront les pourparlers pour tenter d'en arriver à un règlement similaire au Manoir Richelieu. Le contrat de travail vient à échéance dans un an seulement mais le Canadien Pacifique et les TUAC s'assoieront à la table au début de janvier pour discuter d'une nouvelle entente à long terme.

Cette entente vient instaurer la rémunération à pourboires

SAINT-ISIDORE

Sauvés par la pompe

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

SAINT-ISIDORE — Les propriétaires des Ateliers Hors Cadre ont dû bénir le ciel hier d'avoir une pompe à incendie dans leur entreprise : au lieu d'une perte totale comme en 1991, ils s'en tirent avec quelques dizaines de milliers de dollars de dégâts.

Les flammes ont pris naissance dans la chaufferie vers 10 h 30, après que la fournaise à bois ait surchauffé. Le feu s'est rapidement attaqué à l'entretoit.

La trentaine d'employés de l'entreprise d'encadrement de Saint-Isidore ont pu sortir à temps, après avoir pris soin de sécuriser les pièces où se trouvaient de la peinture ainsi que du propane, hautement inflammables.

Le propriétaire et quelques employés sont toutefois demeurés à l'in-

térieur pour arroser le brasier avec leur petite lance à incendie, en attendant que les pompiers arrivent.

« On a un de nos employés qui est pompier volontaire, c'est notre personne-ressource ! » confiait Julie Roy, chargée de projet aux Ateliers Hors Cadre.

20 000 \$ DE DOMMAGES

Les 25 sapeurs de Saint-Isidore, Saint-Lambert et Scott ont mis environ une heure à éteindre le feu, qui aura fait pour un peu plus de 20 000 \$ de dommages.

Dès l'après-midi, les travailleurs s'affairaient à nettoyer l'usine, à reconstruire le toit et à terminer les commandes qui devaient être livrées pour Noël.

C'est après le sinistre qui avait ravagé l'usine en 1991 que la direction avait décidé d'acheter huit lances à incendie.

CANTTEL

AT&T

En prime!
75 \$
en temps
d'antenne



L'ensemble à 150 \$:

- comprend un téléphone Mitsubishi avec une prime de 75 \$ en temps d'antenne*
- pas de factures mensuelles, pas de contrat, pas de vérification de crédit
- le seul forfait prépayé avec une couverture nationale
- un seul tarif la minute pour les appels locaux et les interurbains partout au Canada

99 \$

Téléavertisseur avec 6 mois de service illimité comprend :

- le téléavertisseur numérique
- une boîte vocale personnalisée

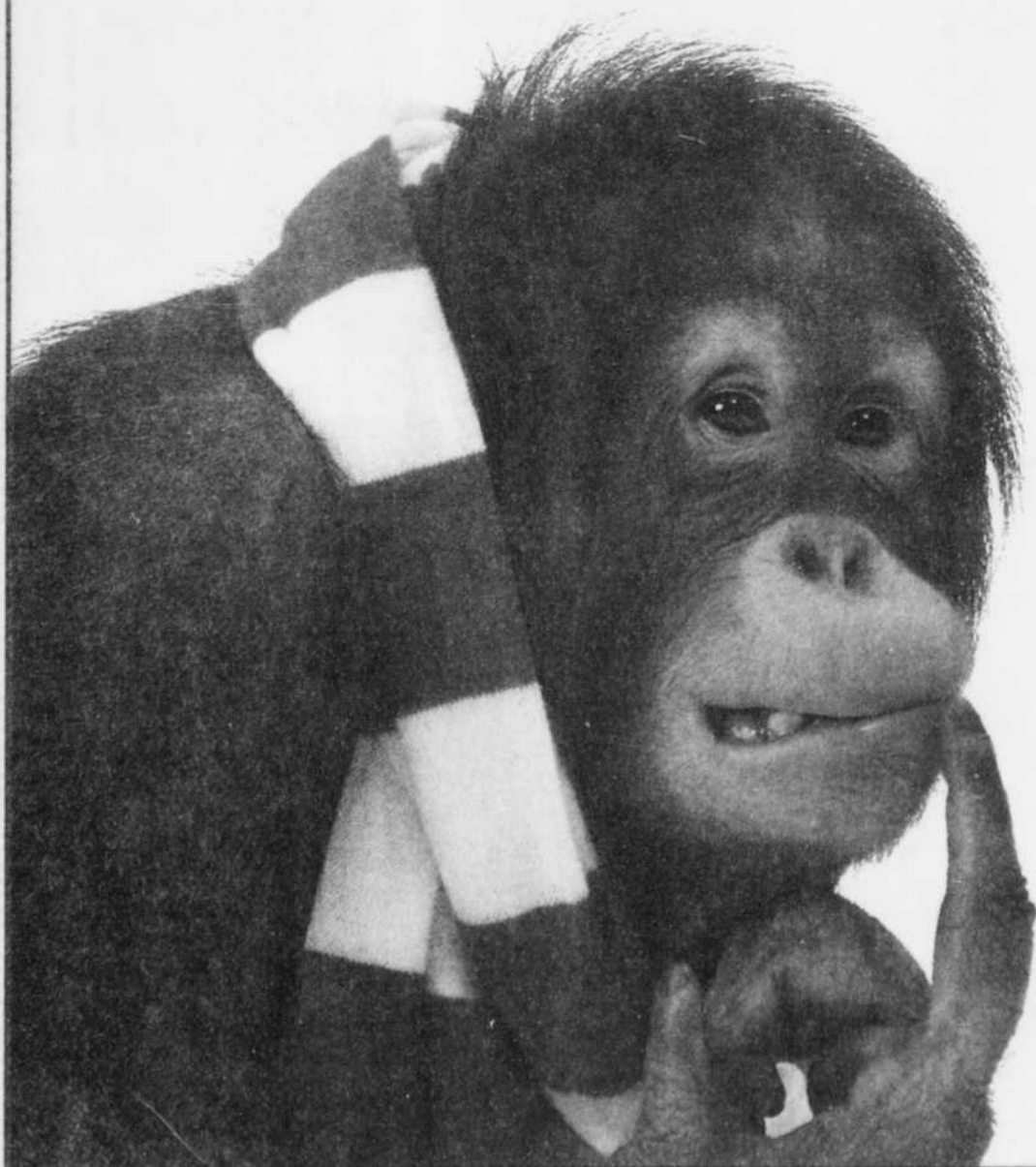
50 \$

L'ensemble de cartes de Noël Parlez à la carte* :

- les cartes peuvent être utilisées avec la plupart des téléphones sans fil
- choix de deux cartes de souhaits : l'une fait jouer un air de Noël, l'autre vos propres souhaits



Vous avez bien fait d'attendre, Noël est repoussé d'une semaine!
(Sérieusement, la vie est cruelle et il ne vous reste que quelques heures pour vous procurer le cadeau idéal.)



*Une carte Parlez à la carte de 25 \$ incluse avec le téléphone et deux cartes gratuites Parlez à la carte de 25 \$ vous sont envoyées sur réception du coupon. Toutes les offres prennent fin le 31 décembre 1998. Voir le dos de la carte pour connaître sa date d'échéance. Détails en magasin ou auprès de votre détaillant. Téléavertisseur et Ensemble de cartes de Noël offerts chez certains détaillants jusqu'à épuisement des stocks. f/MD Marque de commerce de Rogers Cintel Inc. AT&T Corp. Utilisé sous licence.

RadioShack

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

FUTURE SHOP

Dans les magasins participants :
PHARMAPRIXBUREAU
EN GROSVITRO
PLUSVous voulez en savoir davantage? 1 877 385-2351 ou www.cantelat.com

CANTTEL AT&T

QUÉBEC

2700, rue Jean-Perrin,
bur. 101
(418) 843-0000

Galeries de la Capitale
(418) 628-0888

CHARLESBOURG

8255, boul. Henri-Bourassa
(418) 627-1793

LÉVIS

126, boul. du Président Kennedy
(418) 838-9844
Galeries Chagnon
(418) 835-5338

SAINTE-FOY

2095, boul. Jean-Talon S.,
bur. 101
(418) 684-8884
3062, ch. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423
Place Laurier
(418) 659-2132

CHICOUTIMI

1021, boul. de l'Université
(418) 690-0535
Place du Royaume
(418) 690-3155

ALMA

241, av. du Pont N.
(418) 662-9993

CANTTEL AT&T
Agent autorisé

LALIBERTÉ ÉLECTRONIQUE

1007, rue Fontaine
Saint-Jean-Chrysostome
(418) 839-4328

RDS RADIO

557, rue des Érables
Cap-de-la-Madeleine
(819) 379-2223

COMMUNICATIONS
SPECTROCOM

99, boul. des Bois Francs Sud
Victoriaville
(819) 752-6935

LE QUÉBEC LE CANADA

Gare au stress d'avant les Fêtes

La pire période de l'année pour les accidents de voitures

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les 10 pires journées de l'année du bilan routier québécois se situent en hiver. Mais étonnamment, c'est par temps clair et sur chaussée sèche que se produisent la majorité des accidents causant des blessures ou des décès.

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) est en train de croiser les données du bilan routier avec celles relatives à la température. Ses études ne sont pas terminées, mais il apparaît déjà que les problèmes dus à la neige et à la visibilité ne sont pas en tête de liste des causes d'accidents graves.

L'analyse des 10 pires journées de l'année depuis 1990 démontre que la période précédant les Fêtes est «généralement désastreuse», note Francine Tremblay, porte-parole du MTQ.

La frénésie qui entoure le magasinage des Fêtes ne serait pas étrangère à cet état de fait, puisque la pression retombe invariablement dès le 24.

Il est donc erroné de pointer l'entretien hivernal, selon la porte-parole, ce qui ne veut pas dire qu'il ne soit jamais en cause.

Mais les facteurs humains, principalement la vitesse et la consommation d'alcool, demeurent, hiver comme été, la cause principale des accidents. Lorsqu'il neige, dit-elle, la plupart des automobilistes ajustent leur conduite en conséquence.

L'utilisation de pneus d'hiver, plutôt que de pneus quatre-saisons, constitue également un atout important, selon Claude Parent, du MTQ. Alors que l'adhérence diminue sur les pneus quatre-saisons à partir de -15, elle persiste jusqu'à -30 pour les pneus d'hiver. Et à moins de «chauffer les routes», dit-il, il est illusoire de penser qu'avec la neige, ça ne sera jamais glissant...

Finalement, il se produit, en chiffres bruts, moins d'accidents graves l'hiver que l'été, parce que les automobilistes se déplacent moins. Mais lorsque cette donnée est pondérée en fonction du kilométrage, il y a autant d'accidents d'une saison à l'autre, selon M^{me} Tremblay.

NETTE AMÉLIORATION

Selon le coroner Jacques Bérubé, qui avait por-



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
C'est par temps clair et sur chaussée sèche que surviennent la majorité des accidents. Quand il neige, les automobilistes québécois ajustent leur conduite aux conditions.

té de sérieux blâmes sur l'entretien hivernal à la suite de la mort du petit Yamen Ghaleb, à Montréal, il y a près de trois ans, les choses ont beaucoup changé depuis ce temps.

L'enfant était mort après que le muret bordant le boulevard Métropolitain se soit transformé en véritable rampe de lancement pour la voiture de ses parents. «Le Métropolitain n'est plus ce qu'il était. Maintenant, ils le salent et ils l'entretiennent», s'est exclamé le coroner, lors d'une entrevue téléphonique.

Partout au Québec, les murets sont d'ailleurs l'objet, depuis cette année, d'un nouveau panneau de signalisation indiquant qu'ils peuvent être enneigés. Des délais spécifiques pour leur déneigement ont aussi été imposés aux entrepreneurs.

Le coroner Bérubé a souligné tous les efforts du ministère des Transports pour améliorer la sécurité routière en hiver. Il salue l'utilisation croissante du sel humide, ainsi que la distribution à large échelle de déplaçants sur la conduite hivernale, notamment sur les pièges de la glace noire.

Selon lui, le ministère des Transports est celui qui réagit le plus rapidement et le plus positivement aux diverses recommandations du Bureau du coroner. «On a une écoute de leur part qui sort de l'ordinaire, et ça se reflète dans les différentes législations», commente le coroner.

RÉFÉRENDUM SUR LE PARTENARIAT QUÉBEC-CANADA

Chrétien prêt à y participer

Pas question d'en reconnaître les résultats

JULES RICHER
Presse canadienne

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien n'a pas d'objection à participer à un référendum qui porterait sur une formule de partenariat entre le Québec et le Canada, mais il est hors de question qu'il en reconnaisse les résultats, a-t-il déclaré lors d'une entrevue de fin d'année diffusée hier soir à la télévision de Radio-Canada.

M. Chrétien s'appuie sur la décision de la Cour suprême du Canada rendue cette année à ce sujet et qui est, selon lui, sans équivoque: tout futur référendum doit porter uniquement sur la sécession du Québec.

En outre, a-t-il tenu à rappeler, le plus haut tribunal du pays a également été explicite à propos de la question posée, qui doit être claire, de la majorité requise, qui doit être claire également, ainsi que sur les frontières du Québec, qui ne sont pas immuables.

«La Cour suprême veut avoir une question claire sur la sécession», a expliqué M. Chrétien.

«Ils (les souverainistes) peuvent avoir un référendum sur le partenariat (...) mais ça ne mène pas à la sécession», a-t-il ajouté.

Et même, s'il devait en avoir un, ce serait, croit-il, un exercice inutile. «On peut participer pareil, mais ça ne veut pas dire qu'il y aura une négociation», a-t-il dit.

De toute façon, les Québécois ne veulent pas de référendum. C'est ce qu'ils ont fait savoir lors des élections provinciales de l'automne. «Ils voulaient garder M. (Lucien) Bouchard comme premier ministre et ils ne voulaient pas de référendum», a-t-il dit. «C'est un jugement collectif habile», a-t-il noté.

En entrevue cette fois sur les ondes du réseau de télévision anglophone CTV, qui sera diffusée mardi prochain en soirée et que la presse parlementaire a pu visionner hier, M. Chrétien a précisé qu'il ne s'attendait pas à un autre référendum à «court terme».

Mais, à ses yeux, le mouvement souverainiste au Québec «sera toujours là» sous une forme ou sous une autre. Afin d'illustrer ses propos, il a dit qu'au début du siècle, l'assemblée législative

québécoise avait adopté une résolution en faveur de la séparation de la province.

Le premier ministre a accordé hier quatre entrevues de fin d'année aux principaux réseaux canadiens. Elles seront diffusées au cours des prochains jours.

Par ailleurs, M. Chrétien a admis, comme il l'avait déjà fait, qu'il regrette quelques-uns des propos qu'il a tenus cet automne sur l'intervention policière au sommet de l'APEC en 1997. Il a avoué qu'il n'était pas à son meilleur quand il a notamment affirmé que les manifestants à l'APEC pouvaient se compter chanceux, parce que dans d'autres pays on les aurait dispersés à coups de bâtons de baseball.

Mais, sur le fond de l'affaire, il a maintenu ce qu'il a prétendu jusqu'à maintenant: il n'est intervenu d'aucune façon pour guider les actions des policiers de la GRC envers les étudiants qui manifestaient.

«J'avais autre chose à m'occuper à ce moment-là. J'avais 18 chefs de gouvernement (...) au milieu d'une crise financière importante, pensez-vous que j'avais le temps de me préoccuper à savoir ce qui se passait avec les étudiants.»

Lors des quatre entrevues, le premier ministre a repoussé une fois de plus les questions sur son avenir politique. En principe, a-t-il dit, il pourrait être là pour un troisième mandat, puisque les militants de son parti l'ont appuyé en ce sens pendant leur congrès du mois de mars dernier. Toutefois, il n'a pas voulu indiquer s'il se plierait à ce souhait.

D'autre part, les caméras de CTV ont capté des commentaires qui ne devaient pas être rendus publics. Au moment de ce qui sera une pause publicitaire lors de la diffusion, les caméras ont continué à tourner et M. Chrétien a fait cette observation sur la prochaine mission d'Équipe Canada: «Nous aurons une Équipe Canada à un moment pendant l'année, mais nous ne savons pas encore. Le problème est de savoir où nous irons», a-t-il dit aux animateurs.

Formées de gens d'affaires et des premiers ministres fédéral et provinciaux, ces missions ont pour but de vendre le savoir-faire canadien à l'étranger.

La Cour suprême veut «une question claire»

2 jours seulement
les 26 et 27 décembre

Inédit dans le milieu de la mode masculine à Québec...

Du jamais vu!

50%

sur TOUT sans exception

26 décembre et 27 décembre
de 13h à 17h de 10h à 17h

BERNARD DENAULT
PLACE STE-FOY

659-3416

Dès le 26 décembre 13h !

BOXING day

Parka de plein air CORSA
100% Québec
179\$
rég.: 450\$

-30°C
Hydroflex
Imperméable et respirant

50% sur vêtements de plein air sélectionnés:
Patagonia • Marmot
Sierra Design • Helly Hansen

La Vie Sportive

600 Bouvier, coin, des Gradins 623-8368

Solde après Noël

Le 26 décembre chez **sports experts®**



Chaussures de loisir
FILA Wicked
Pour homme
Prix cour. 79,99

39⁹⁹
Rabais de **50%**

Ensemble de ski de fond
KÉSS
Pour femme
Prix cour. 249,99

Jusqu'à **50%** de rabais

sur les chaussures, les raquettes, l'équipement de hockey, de ski et de planche à neige

20 à 60% de rabais

(sauf accessoires tels que tuques, bandeaux, gants, mitaines, sous-vêtements et chandails à col roulé)

sur les vêtements de ski et de planche à neige



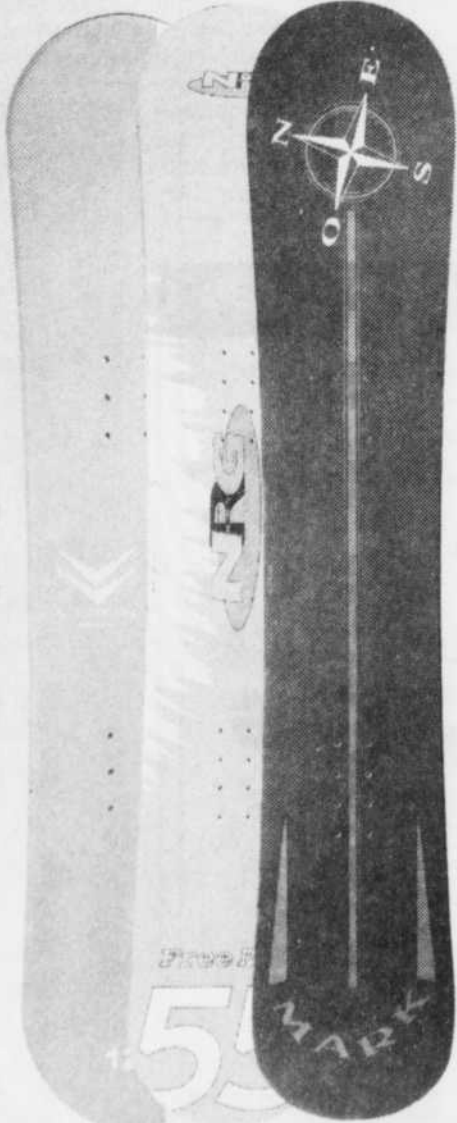
124⁹⁹
Rabais de **50%**



Skis alpins
SALOMON MLX
Prix cour. 299,99
149⁹⁹
Rabais de **50%**

Sélection de planches à neige
Pour junior et adulte
VISION, ANGEL & DEVIL, NRG Freeride, MARK, TRAIN, ADVANFIELD Freestyle
Prix cour. jusqu'à 349,99

149⁹⁹
Jusqu'à **200\$** de rabais



Ensemble de neige pour junior
SUNRIDGE
Prix cour. 149,99

79⁹⁹
Rabais de **70\$**



Blouson **ADIDAS**
Modèles sélectionnés
Pour adulte
Prix cour. 129,99

49⁹⁹
Plus de **60%** de rabais

Patins **DOMINION 715T**
Pour femme
Prix cour. 59,99

35⁹⁹
Rabais de **40%**

Pour fille
Prix cour. 54,99

32⁹⁹
Rabais de **40%**



Bâton de hockey
SHER-WOOD Pro 5000
Pour adulte
Prix cour. 19,99

9⁹⁹
Rabais de **50%**

SHER-WOOD

Charlesbourg
Carrefour Charlesbourg
626-2157

Lévis
Galeries Chagnon
835-1088

sports experts®

Québec
Galeries de la Capitale
627-0062

Québec
Place Fleur de Lys
649-1999

Ste-Foy
Place Laurier
Halte-Bouffe, 3e niveau
659-4547

Ste-Foy
Place Laurier, Mail Est
658-6134

Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le jeudi 31 décembre 1998.

Pour ne pas vous faire rouler...

Les cigares contrefaits n'épargnent pas Québec

JEAN-SIMON GAGNÉ
Le Soleil

QUÉBEC — Après Montréal, Toronto et Vancouver, la contrefaçon de cigares cubains a atteint Québec. En matière de cigare, la vérité a pourtant un prix. Elle a aussi un goût inimitable: celui de La Havane.

«Des gens viennent me proposer des cigares cubains à rabais presque tous les jours», soutient Larry Jacquard, propriétaire du Cigar Room Société cigare. «Nous sommes sollicités sans arrêt», ajoute Richard Giguère, de la tabagie Giguère, dans le Vieux-Québec. Pour eux, comme pour la totalité des commerçants interrogés, l'équation est simple. Les boutiques spécialisées ont parfois de la difficulté à obtenir des quantités suffisantes de grandes marques cubaines tellement la demande mondiale est forte. Pourtant, on retrouve des simulacres de Cohiba et de Monte Cristo à presque tous les coins de rues, dans les bars et même les dépanneurs. «Chercher l'erreur», suggèrent-ils.

La contrefaçon de cigares cubains atteint des sommets, mais le portrait-robot du faussaire paraît difficile à établir. On y retrouve pêle-mêle des plaisanciers ramenant quelques boîtes de cigares de Cuba et des vendeurs itinérants appartenant à des réseaux plus ou moins bien constitués. À Mon-

tréal, la Gendarmerie royale estime que les pirates du cigare pourraient contrôler une part du marché frisant parfois les 70%. En tout, ce commerce illicite priverait le fisc d'environ 15 millions de dollars par année. Monsieur Jacquard, du Société Cigare, affirme même que la contrefaçon a engendré un véritable vent de paranoïa chez certains amateurs montréalais. «Des gens viennent désormais acheter leurs cigares à Québec parce qu'ils ont peur de se faire rouler».

Parentèse historique. L'embargo américain contre Cuba, qui date de 62, contribuerait puissamment à stimuler le marché de la contrefaçon au Canada. Incapables de trouver des cigares cubains chez eux, les Américains viennent les acheter de ce côté-ci de la frontière. «Les touristes américains qui débarquent ici et qui aperçoivent les grands cigares cubains n'en croient pas leurs yeux. On dirait des enfants devant le père Noël», explique Richard Giguère. À Montréal les touristes américains peuvent constituer jusqu'à 60% du chiffre d'affaires des boutiques spécialisées.

Depuis quelques années, la mode du lounge et des cigar room a aussi fait apparaître une catégorie de fumeurs inexpérimentés qui constituent des proies idéales pour les faussaires. Michel Thibault, propriétaire de la Tabagie Gateway, à Place Laurier, conseille à ces amateurs moins expérimentés de



Larry Jacquard, du Cigar Room, suggère de «chercher l'erreur».

se rabattre sur les endroits jouissant d'une réputation établie. «Ces commerces-là ont trop à perdre pour refiler n'importe quoi à leur client. De plus, avant de vendre un cigare réputé, les gens sérieux expliquent à leur client les manières de reconnaître les contrefaçons.»

De l'avis général un certain nombre de critères permettent de distinguer le vrai du faux. D'abord la robe d'un cigare de qualité est habituellement uniforme. La cape doit présenter le moins de nervure possible. Pour une boîte donnée, la longueur et la grosseur des cigares doit être rigoureusement les mêmes. On conseille aussi de vérifier la seconde rangée ou la troisième rangée de cigares. Les faussaires auraient tendance à camoufler les spécimens

moins attrayants dans le fond des boîtes. Enfin, si l'on vous offre un Cohiba valant 70 dollars à 50% de rabais, dites-vous que l'offre est suspecte.

«Avant, les faux cigares cubains se détectaient du premier coup d'œil», explique Anne-Marie Cheney, de La Casa del Habano, à Montréal. Maintenant, c'est moins évident. Madame Cheney, qui a donné des cours à une vingtaine d'enquêteurs de la GRC, prétend que même les spécialistes doivent y regarder à deux fois. Pour elle, la contrefaçon n'est plus seulement l'affaire de quelques touristes qui ramènent des cigares pour se faire de l'argent de poche. Elle estime que l'on doit désormais composer avec de véritables réseaux organisés.

EN BREF

Turbulente à bord

Un avion d'American Airlines à destination de Chicago a dû atterrir d'urgence cette semaine à Montréal pour se débarrasser d'une passagère pour le moins turbulente. Dolly-Marie Lindgren, une Suédoise de 49 ans, a comparu hier après-midi au palais de justice de Montréal, accusée d'avoir mis en cause la sécurité de l'appareil en s'en prenant au pilote, de voies de fait contre trois agents de bord, puis contre deux policiers de Montréal, et enfin de menaces à l'endroit des 134 passagers et des 13 membres de l'équipage. M^{me} Lindgren était déjà passablement ivre au moment de monter à bord à Stockholm. À l'heure du dîner, elle s'est mise à lancer des cannettes de boisson gazeuse, hurlant des menaces en anglais: «Je vais faire exploser l'avion! On va tous mourir!» Le pilote, Philip Sharp s'amène vers M^{me} Lindgren, mais elle le reçoit à coups de pied sur les jambes. L'agent de bord Lisa Mordini tente d'intervenir: elle écope d'une taloche au visage. L'agent de bord Rod McGinn qui essuie des coups de pieds à la poitrine et se fait égratigner le visage. Sa collègue Valérie Smith, qui tente à son tour de maîtriser la femme déchaînée, doit encaisser des coups de pied à l'estomac. Les membres de l'équipage réussissent finalement à la maîtriser et l'attacher à un fauteuil. Le pilote effectue un détour non prévu par Montréal pour y déposer la passagère agitée. (PC)

ARCHAMBAULT

LA PLUS GRANDE MAISON DE MUSIQUE ET LIVRES AU QUÉBEC

SOLDE APRÈS NOËL

2 jours seulement 26 et 27 décembre

Disques compacts
et cassettes

25%

(étiquettes blanches seulement)

Livres

25%

(étiquettes blanches seulement)

Vidéocassettes

15%

(étiquettes blanches seulement)

Disques

SAMEDI
26
décembre
seulement



Kevin Parent
Grand parleur petit faiseur



U2
The best of 1980-1990



Okoumé
Okoumé

3⁹⁹
ch.

100 copies de chaque titre par magasin.

Livres

Livres en vente à Place Ste-Foy seulement



Les sélections du
sommelier
François Chartier

1⁹⁹



Des femmes d'honneur -
Une vie publique 1968-1976
Lise Payette

100 copies de chaque
titre par magasin.
50 copies de chaque
titre pour Trois-Rivières,
Chicoutimi et
Sherbrooke.

7⁹⁹

Disques

DIMANCHE
27
décembre
seulement



Jean Leloup
Les fourmis



Alanis Morissette
Supposed former
infatuation junkie



Bruno Pelletier
Miserere

3⁹⁹
ch.

100 copies de chaque titre par magasin.

Livres

Livres en vente à Place Ste-Foy seulement



Guide vidéo 1999

7⁴⁹



Céline Dion
Tout simplement
Jeremy Dean

9⁹⁹

100 copies de chaque titre par magasin.
50 copies de chaque titre pour Trois-Rivières, Chicoutimi et Sherbrooke.



Céline Dion
S'il suffisait d'aimer



Cirque du Soleil
«O»



Teri Moïse
Teri Moïse



Andrea Bocelli
Romanza



Natalie Imbruglia
Left of the middle.
Incluant «Torn» et «Smoke».

12⁹⁹
ch.

PLACE SAINTE-FOY - 26 DÉCEMBRE DÈS 13 H • 27 DÉCEMBRE DÈS 10 H
VIEUX-QUÉBEC - 26 DÉCEMBRE DÈS 13 H • 27 DÉCEMBRE DÈS 10 H

IMPORTANT : aucun échange ou remboursement ou commande spéciale avant le 28 décembre 1998. Limite de un D.C. ou livre par client.
Aucune autre offre promotionnelle ne peut être jumelée à la promotion du solde après Noël.

Brossard • Chicoutimi • Laval • Montréal • Québec • Sherbrooke • Ste-Foy • Trois-Rivières

Place Ste-Foy • Vieux-Québec, 1095, rue Saint-Jean Stationnement gratuit Place d'Youville et Hôtel de Ville (1 heure)

Tollé de protestations sur Info-Psy

Le psychiatre Tremblay «dépassé» par les réactions que suscite son service téléphonique rémunéré

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le psychiatre Guy Tremblay est tombé des nues, hier matin, quand dans sa voiture, il a entendu à la radio le tollé de protestations soulevé par son initiative de ligne téléphonique Info-Psy.

«Je suis dépassé. Jamais je n'avais prévu une telle réaction», avoue-t-il. Les journalistes, le Collège des médecins, les animateurs de radio, tous cherchaient à lui parler, hier. Info-Psy, perçu comme un exemple de privatisation des services de santé, a fait l'objet de lignes ouvertes du midi.

Depuis le début de décembre, Guy Tremblay offre un service téléphonique de consultation psychiatrique, au prix de 5,49 \$ la minute, pour un maximum de 50 \$ par consultation. Il donne des conseils généraux sur la médication et sur les problèmes de santé mentale, propose des explications relativement à un diagnostic, des conseils médico-légaux. Son service est disponible entre 6 h et minuit. Comme il travaille à temps plein à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Québec, un hôpital psychiatrique pour enfants, un message enregistré indique l'heure à laquelle on peut le joindre.

Le Dr Tremblay est le seul psychiatre d'Info-Psy. Son épouse, infirmière en recherche psychiatrique, est partenaire dans le projet.



Le psychiatre Guy Tremblay.

À 57 ans, le Dr Tremblay trouvait qu'Info-Psy pouvait être un projet intéressant pour sa retraite. «Ça a joué dans la balance», avoue-t-il.

Il a tenté en vain d'intéresser le gouvernement ou la Régie régionale à son projet.

À sa grande surprise, son projet a soulevé des réticences, particulièrement de la part des groupes de défense des droits en santé mentale. On y voit une brèche dans la gratuité des services de santé et un double emploi avec Info-santé.

«Une brèche, oui, mais bien faible. Je n'ai aucune intention de me substituer à Info-santé. Et je n'exploite personne: lorsque je me rends compte que la personne au bout de la ligne n'a pas les moyens, je raccroche et je la rappelle à mes frais», explique le psychiatre. Il reçoit en moyenne deux ou trois appels par jour. «Ma moyenne de

revenu est de 5 \$ de l'heure», dit-il.

Hier, les appels étaient nombreux, certains pour le piéger, dit-il, et l'inciter à faire des diagnostics, ce qui est interdit.

Le Dr Tremblay a l'intention de poursuivre son service psychiatrique téléphonique. «La poussière va retomber», dit-il. Il demeure convaincu de l'utilité du service pour les professionnels de la santé en régions éloignées, pour les parents des enfants avec des problèmes de santé mentale, et pour urgence-jeunesse.

LE COLLÈGE DES MÉDECINS

«Ce qui n'est pas interdit est permis», dit le Dr Joëlle Lescop, syndic du Collège des médecins. Le Dr Tremblay a le droit de mettre en place sa ligne 1-900, mais prévient le Dr Lescop, il «doit rester général dans ses commentaires. La difficulté pour lui sera de ne pas glisser vers le diagnostic.»

D'autres services professionnels téléphoniques existent déjà en matière de droit et de psychologie... et de bonne aventure. Mais la psychiatrie, elle, fait partie des services de santé publiques.

L'an dernier, rappelle le Dr Lescop, des omnipraticiens montréalais avaient mis sur pied un service téléphonique tarifié similaire, SOS-médecins. Il n'existe plus.

Selon le Dr Lescop, «Info-Psy» pourrait être intéressant pour quelqu'un qui veut une deuxième opinion sur un diagnostic psychiatrique... et qui est prêt à investir 25 \$ ou 50 \$ pour le savoir.

DÉCÈS EN CHIRURGIE PÉDIATRIQUE

Le médecin est réprimandé

QUÉBEC — Un chirurgien du CHUL, le Dr Jean Pélouquin, trouvé coupable d'avoir mal évalué l'état d'un bébé décédé à l'hôpital en 1995, a reçu une réprimande du comité de discipline du Collège des médecins. On l'oblige en outre à suivre un cours de perfectionnement sur la conduite préopératoire en chirurgie pédiatrique.

Le Dr Pélouquin s'est présenté devant le comité de discipline du Collège des médecins en juin. Il a reçu sa sanction en octobre.

L'histoire remonte à 1995. Un couple — tous deux sont médecins — arrive au CHUL avec son bébé de cinq semaines. L'enfant vient de vomir d'une façon violente. Le médecin de garde diagnostique un volvulus du midgut. Le bébé doit être opéré en urgence.

L'opération sera pratiquée par le Dr Jean Pélouquin, un chirurgien dont la pratique pédiatrique ne constitue que 10 % à 15 % de son temps. Le bébé mourra le lendemain, après l'intervention.

Pourtant, précise le comité de discipline, même si le Dr Pélouquin avait agi correctement avant la chirurgie, rien ne démontre que le décès du bébé aurait pu être évité.

Car c'est la conduite préopératoire

qu'on reproche au Dr Pélouquin: il n'a pas assuré une surveillance adéquate du bébé avant l'intervention et il a omis d'avertir l'anesthésiste de l'urgence du cas. Bref, conclut le comité de discipline, «... le problème principal majeur, d'où découlent les autres, est d'avoir mal évalué l'état de l'enfant».

Le Comité ne s'est pas rendu à la demande de la mère de radier le chirurgien pour une période d'un mois, parce que son absence «pourrait avoir un effet néfaste sur l'équipe de chirurgiens et par voie de conséquence auprès de la clientèle».

Le Dr Pélouquin, en plus d'être chirurgien, est professeur à la faculté de médecine de l'université Laval. Il est également directeur, pour la région de Québec du ATLS (Advance Trauma Life Support). Il est aussi l'auteur d'une quinzaine de publications, dont deux dans le domaine de la chirurgie pédiatrique.

Le Dr Pélouquin pratique son métier depuis 20 ans. C'est la première fois qu'il comparait devant le comité disciplinaire.

Le chirurgien a affirmé au comité de discipline être marqué par ces événements qui l'ont bouleversé à plusieurs points de vue. L. L.

Le dodo du voleur

Une femme de Kingston a eu la surprise de trouver un taxi dans l'allée de sa maison et un inconnu endormi dans son lit. L'homme dort maintenant dans sa propre cellule de prison. La femme a découvert que l'individu s'était installé comme s'il était chez lui. Il avait fouillé

dans sa cuisine, changé de vêtements et utilisé la douche avant de s'endormir dans son lit. La femme l'a réveillé et il a pris la fuite, abandonnant derrière lui son portefeuille et le taxi, volé à Montréal la veille, a indiqué la police. Les policiers ont pu pincer le suspect. Il s'agit de Michel Tremblay, âgé de 40 ans, de Québec, qui était sorti de prison depuis deux jours. (PC)

**NOS HEURES DE
MAGASINAGE DES FÊTES**

Le jeudi 24 décembre de 8h à 17h
Le samedi 26 décembre de 13h à 17h
Le dimanche 27 décembre de 9h à 17h
Du lundi 28 au mercredi 30 décembre jusqu'à 21h
et le jeudi 31 décembre de 8h à 17h

Cette fin de semaine,
choisissez le meuble qui
vous plaît et s'il est en solde,
n'hésitez pas,
c'est une bonne affaire



Épargnez 15%, l'équivalent de la TPS et la TVQ* sur tous les meubles et les électroménagers Kenmore^{MD} à prix ordinaires, à l'exclusion des électroménagers 'Édition spéciale' Kenmore.

tout pour la maisonSM
magasin de meubles et d'électroménagers
SEARS

En tout confort

12481

Prix de réclame en vigueur le samedi 26 et le dimanche 27 décembre 1998.

Copyright 1998 Sears Canada Inc.

*Sears déduira un montant équivalent à la TPS et la TVQ du prix de votre achat. L'offre s'applique à la marchandise des magasins de meubles et d'électroménagers Sears tout pour la maison. L'offre ne s'applique pas aux frais de livraison, d'installation ou de contrat d'entretien. À l'exclusion des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 27 décembre 1998. Renseignez-vous.



Magasin de meubles et d'électroménagers Tout pour la maisonSM de Québec, 1700 rue Bouvier, Québec, Québec. N° de téléphone: (418) 260-9084

HYDROÉLECTRICITÉ

Minicentrales à Montréal

Deux usines de filtration de Montréal pourraient bien être dotées de leur propre minicentrale de 50 mégawatts, a rapporté hier *Radio-Canada*. Le directeur des usines, Michel Gagné, a estimé le coût d'un tel projet à près de 50 millions\$. Bien que leur alimentation soit déjà assurée par une ligne additionnelle destinée à prendre le relais en cas de panne du réseau local, la direction des usines estime qu'on peut faire mieux. Pendant la tempête de pluie verglaçante de janvier 1998, les deux usines de filtration de Montréal avaient été privées d'électricité et il s'en était fallu de peu pour que cela ne provoque une pénurie d'eau potable. (PC)

Gelé dans la roue d'un avion

Macabre découverte à l'aéroport international de l'île de Trinité-et-Tobago. Le corps d'un fugitif a été retrouvé congelé mardi dans la roue d'un avion de ligne parti de Toronto, a annoncé la police. Trevor Jacobs, un ancien membre des forces de l'ordre de l'île d'Antigua, a apparemment réussi à se glisser dans le train d'atterrissage de l'appareil, un MD-80 de la compagnie nationale BWIA. L'avion, parti de Toronto, avait fait escale à Antigua avant d'atterrir à Trinité-et-Tobago. L'homme, âgé de 30 ans, était poursuivi pour plusieurs crimes à Antigua, dont l'enlèvement d'une personne âgée en octobre. (AP)

Dons de sang sans risques

La Société canadienne du sang (SCS) dit craindre que les opinions erronées qu'ont certaines personnes sur la sécurité des produits sanguins ne les empêchent de donner du sang pendant la période des Fêtes.

Le processus prévu pour les dons de sang est conçu de façon à éviter tout risque pour les donateurs, explique le docteur Graham Sher, vice-président de la SCS, qui gère l'approvisionnement en sang au Canada. Un sondage mené auprès de 1000 Canadiens et rendu public hier indique que 51% des gens croient, à tort, que les dons de sang comportent certains risques. La société précise que différentes mesures ont été mises en place pour rendre le système sécuritaire. (PC)

HÔPITAL DE JONQUIÈRE
C'est encore l'impasse

Tout comme son prédécesseur, le Dr Jean-Claude Berlinguet, le nouveau chargé de projet dans le dossier de la complémentarité entre les hôpitaux de Jonquière et de Chicoutimi, n'est pas davantage l'homme de la situation, estime le président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CH de Jonquière, le docteur Jean-Jacques Dallaire. Selon le Dr Dallaire, les spécialistes du Complexe hospitalier de La Sagamie refusent de collaborer au plan d'intégration et comme le docteur Pierre Rollin n'est pas là pour régler un conflit de personnalité, tout est bloqué. « Plus les jours passent, plus la situation se corse. C'est rendu que les médecins de Chicoutimi sont en demande et veulent tout chambarder l'entente de complémentarité », lance, excédé, le docteur Dallaire. Selon lui, ils veulent maintenant que toute la chirurgie d'un jour se fasse à Chicoutimi sous prétexte que le département d'anesthésie est trop fragile à Jonquière. Il n'y a qu'un seul anesthésiste permanent au Centre hospitalier de Jonquière. Jusqu'à maintenant, cependant, l'hôpital a été en mesure de s'assurer les services d'un autre anesthésiste, mais toujours sur une base temporaire. Jean-Jacques Dallaire affirme qu'il se fait plein de chirurgies d'un jour, à Chicoutimi. Le Dr Dallaire est furieux de voir que les médecins de Chicoutimi continuent de faire fi de l'entente élaborée par le premier ministre Bouchard et son ministre de la Santé de l'époque, Jean Rochon. (PC)

MEURTRE DU D^r SLEPIAN

La police retrouve l'auto du témoin recherché

WINNIPEG (PC) — La police espère qu'une voiture retrouvée par hasard dans le terrain de stationnement d'un aéroport les conduira à son propriétaire, qu'elle souhaite interroger relativement au meurtre d'un médecin américain qui pratiquait des avortements.

Néanmoins, elle refusait hier de qualifier la découverte de ce véhicule, appartenant à James Kopp, de développement majeur dans cette affaire.

« Nous continuons de chercher », a déclaré hier l'inspecteur Keith McCaskill, porte-parole du détachement de police international chargé de faire la lumière sur de multiples agressions de spécialistes pratiquant des avortements survenues au Canada et aux États-Unis.

« Il n'y a pas eu de percée importante », a-t-il ajouté lors d'une entrevue accordée depuis Winnipeg.

Depuis plus d'un mois, la police est la recherche de Kopp, un militant anti-avortement âgé de 44 ans. Bien qu'ils affirment ne pas considérer l'homme comme un suspect, les enquêteurs souhaitent l'interroger au sujet du meurtre du Dr Barnett Slepian, 52 ans, abattu au moyen d'une arme de puis-

sant calibre alors qu'il se trouvait dans la cuisine de son domicile d'Amherst, dans l'État de New York, le 23 octobre.

À L'AÉROPORT

Le Federal Bureau of Investigation (FBI) de Buffalo, près d'Amherst, a fait savoir hier matin que la voiture de Kopp avait été repérée à l'aéroport international de Newark, dans le New Jersey.

Un policier procédant à la vérification de quelques-uns des 32 000 véhicules garés dans le terrain de stationnement de l'aéroport s'est attardé à l'un d'eux, muni d'une fausse plaque d'immatriculation, découvrant alors qu'il appartenait à Kopp.

La police ignore depuis quand la voiture, une Chevrolet de modèle Cavalier datant de 1987, se trouvait sur place. Elle croit toutefois savoir que son propriétaire travaillait à New York, dans le secteur de la construction, deux jours après l'assassinat du Dr Slepian.

Le véhicule avait été aperçu à proximité du domicile du médecin, lors des semaines ayant précédé le meurtre de celui-ci.

LE SEUL GRAND SOLDE

« GRAND SOLDE » DE LA MAISON SONY

ou COMMENT FÊTER NOËL DEUX FOIS.

Discman® D365
Était 229,99\$
MAINTENANT 179,99\$



Chaînes HiFi
Voir les spéciaux
en magasin



Walkman®
Voir les spéciaux
en magasin



Téléviseurs
Trinitron®
Voir les spéciaux
en magasin



Téléviseurs à
projection
grand écran
Voir les spéciaux
en magasin



Téléphones sans
fil 900 MHz
Voir les spéciaux
en magasin



Téléphones sans
fil à 25 canaux
Voir les spéciaux
en magasin



Console PlayStation®
Notre prix courant 179,99\$
Prix de solde 158,88\$*
*Limite : 1 par client



Spectacle maison
Cassette VHS 120 min.
T120VHT
Était 4,49\$
MAINTENANT 1,99\$



Handycam®
Voir les spéciaux
en magasin



Ensemble de
haut-parleurs SAVA10
Était 599,99\$
MAINTENANT 299,99\$



Mini systèmes HiFi
Voir les spéciaux
en magasin



- Qui n'a jamais songé à reporter le grand événement ? C'est vrai, si Noël pouvait être le lendemain de Noël, imaginez les économies. Eh bien, vos amis de la Maison Sony ont pensé à vous, une fois de plus.
- En effet, passez dans une des boutiques Maison Sony durant le

Boxing Week et profitez d'offres sensationnelles sur une multitude de produits, PlayStation®, Handycam®, en passant par Discman® et Walkman®, tout est offert à prix réduit. De quoi donner le goût de redécorer le sapin et de prendre une autre assiettée de la dinde à ma tante Gertrude.

L'ÉVÉNEMENT «BOXING WEEK» DE LA MAISON SONY.

Maison Sony

Ste-Foy Place Laurier (418) 651-1800

Sony, la Maison Sony, Discman, Walkman, Trinitron et Handycam sont des marques déposées de Sony Corporation. PlayStation et les logos PlayStation sont des marques déposées de Sony Computer Entertainment Inc. Certains logiciels ne disposent pas de tous les produits. Aucune commande spéciale acceptée. La vente grand fin dimanche le 3 janvier 1999.

Le compte à rebours a commencé!



Le plus gros sablier du monde passera à l'histoire lorsque son dernier grain de sable tombera le 31 décembre 1999, à 23 h 59 min 59 s.

Merci à tous ceux qui ont eu l'audace de croire en ce projet.

Déjà 1225 noms gravés!

Il est encore temps de faire graver votre nom, celui de votre famille ou de votre entreprise sur le sablier de l'an 2000!

*** en personne: au Musée de la civilisation**

*** par téléphone: au (418) 686-3456**

*** par Internet: via le site www.lesoleil.com**

Faites vite, le nombre d'inscriptions est limité!

Inscription personnelle:
50\$ taxes incluses
Entreprises et corporations:
250\$ taxes incluses

LE SOLEIL


**MUSÉE DE LA
CIVILISATION**


Bell
Communiquez comme personne

 **GENIVAR**

1412985

LE MONDE

Le cabinet Blair ébranlé par un scandale immobilier

LONDRES (AFP) — Le premier ministre britannique Tony Blair a subi un double revers hier avec la démission de deux ministres, la plus dommageable étant celle de Peter Mandelson, ami proche et architecte du « nouveau Labour » impliqué dans une affaire de prêt immobilier incompatible avec l'image de « propreté » revendiquée par le gouvernement.

Le débiteur et ministre du Commerce et de l'Industrie Peter Mandelson a démissionné trois heures avant son créancier Geoffrey Robinson, un milliardaire représentant du monde des affaires au sein du gouvernement où il était trésorier payeur général.

« C'est une véritable bombe », a commenté à chaud le présentateur du journal télévisé à la BBC.

De fait, autant l'ascension du ministre du Commerce et de l'Industrie a été fulgurante, autant sa chute aura été brutale. Elle est intervenue après trois jours de campagne dans une presse visiblement ravie de prendre sa revan-

che sur celui qu'elle a tour à tour baptisé des sobriquets de « Machiavel », « prince des ténèbres » ou plus crûment de « manipulateur ».

Éloquente aussi est la teneur de la lettre dans laquelle Tony Blair a accepté, à contrecœur, la démission du principal artisan du recentrage du Parti travailliste, avant d'être l'émancipation grise du raz-de-marée électoral l'ayant porté au pouvoir après 18 ans d'opposition, en mai 1997.

GOUROU TRAQUÉ

Parlant de lui comme d'un ami et l'un de ses plus proches collaborateurs, M. Blair lui a rendu cet hommage: « Il n'est pas exagéré de dire que, sans votre soutien, et sans vos conseils, nous n'aurions jamais bâti le nouveau Labour ».

Depuis le début de la semaine, le gourou du premier ministre traqué le mois dernier dans les médias pour sa présumée homosexualité, s'efforçait de justifier un prêt de 373 000 livres

(750 000 \$), accordé en 1996 par son collègue, remboursable à court terme avec un taux d'intérêt préférentiel.

Aucun des deux protagonistes n'était ministre à l'époque, mais ce lien laissait apparaître un possible conflit d'intérêt.

Depuis son arrivée au gouvernement, Geoffrey Robinson — qui à l'occasion hébergeait M. Blair en vacances dans sa luxueuse villa en Toscane — a été accusé de fraude fiscale, puis blanchi. Puis contraint en novembre de présenter des excuses aux Communes pour avoir omis de mentionner sa présence au sein du conseil d'administration de plusieurs entreprises.

Il fait aussi l'objet d'une enquête... du ministère du Commerce et de l'Industrie.

Hier il a dénoncé les douze mois de campagne « à fortes connotations politiques » à son encontre.

« Je ne crois pas avoir fait quoi que ce soit de répréhensible, ou d'illégal. Mais j'ai peut-être fait preuve d'im-

prudence ou d'absence de jugement », s'est pour sa part défendu M. Mandelson, face aux médias qui subodoraient des irrégularités dans les conditions d'octroi d'un second prêt en vue d'acquiescer la maison qu'il habite dans le quartier huppé de Notting Hill, proche des personnalités riches et célèbres qu'il aime fréquenter.

GAUCHE CAVIAR

Parmi ses connaissances figurent le prince Charles et la fille du magnat américano-australien Rupert Murdoch.

Il a regretté d'avoir terni l'aspect « plus blanc que blanc » cultivé par le gouvernement après les scandales qui ont jalonné les dernières années du règne conservateur.

Son ascension lui avait valu de solides inimitiés bien au-delà du Parti conservateur, dont le dirigeant William Hague réclamait à cor et à cri sa démission.

Certains de ses collègues ont mal vécu « ses ingérences », justifiées par l'autorité transversale que lui conférait son statut de ministre sans portefeuille dans le premier gouvernement Blair.

La presse a qualifié de folie des grandeurs sa responsabilité d'architecte en chef du « dôme du millénaire », un immense champion qui servira de lieu d'exposition au tournant du siècle. Et l'aile gauche du Labour ainsi que les syndicats qui lui reprochaient à mots plus ou moins couverts de représenter une « gauche caviar » ralliée à l'establishment.

Le premier et seul ministre à avoir jusqu'ici quitté le gouvernement était Ron Davies, chargé du pays de Galles, impliqué dans une affaire de moeurs fin octobre.

EN BREF

GOLFE PERSIQUE

Troupes rapatriées

Le secrétaire américain à la Défense William Cohen a averti hier l'Irak que Washington pourrait le frapper à nouveau, tout en soulignant que les États-Unis allaient réduire de presque 9000 hommes leur effectif militaire dans le Golfe. S'adressant au personnel du porte-avions *USS Enterprise*, dont l'aviation a participé aux raids contre l'Irak, M. Cohen a estimé que l'opération « Renard du désert » était un succès. Il a indiqué que l'effectif des troupes américaines dans le Golfe serait réduit à 21000 ou 22000, contre 29900 lors de l'opération « Renard du désert », la semaine dernière. « Cela ne veut absolument pas dire que nous baissons le ton face à Saddam Hussein », a pour sa part indiqué Ken Bacon, porte-parole de M. Cohen. Les autorités irakiennes ont par ailleurs annulé hier « provisoirement » et « pour des raisons de sécurité » les vols de l'ONU vers ou en partance de leur pays. Les autorités de Bagdad ont ainsi empêché l'atterrissage d'un avion qui devait emmener à Bahrein le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Irak, Prakash Shah. C'est la première fois que les autorités irakiennes refusent l'atterrissage d'un avion de l'ONU en Irak depuis le début des missions en Irak en 1991. (AFP)

ROYAUME-UNI

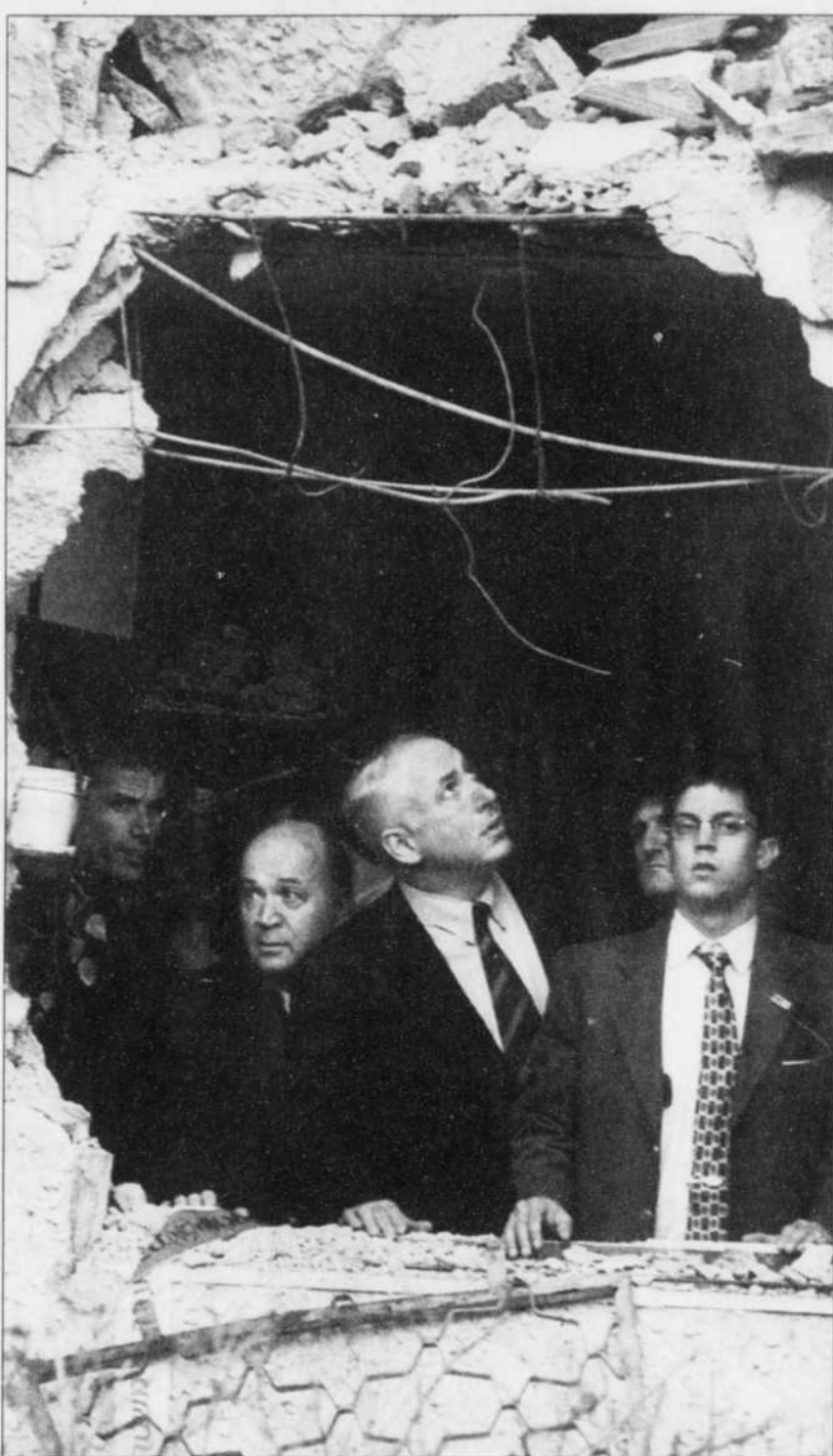
Pas de messe de Noël pour Pinochet

Le général Augusto Pinochet a été privé hier de messe de Noël par la justice britannique, et c'est donc l'église qui viendra à lui, dans la résidence des environs de Londres où il est consigné. « Je n'autoriserai pas qu'il aille à l'église. C'est donc elle qui doit venir à lui », a déclaré le juge Graham Parkinson qui siègeait au tribunal londonien de Bow Street, où les avocats de l'ancien dictateur s'étaient présentés pour réclamer un assouplissement des conditions de détention de l'ancien dictateur chilien. Le général est strictement assigné à résidence dans une luxueuse villa de Wentworth, au sud-ouest de Londres, sous haute garde policière, en attendant la suite de la saga judiciaire sur son extradition. (AFP)

CONNECTICUT

Jalouse, elle lui déchire le scrotum avec ses ongles

Quand Raquel Husman a surpris l'homme de sa vie avec une autre, elle n'y a pas été par quatre chemins. La jeune femme a été accusée d'avoir déchiré, à coups d'ongles, le scrotum de l'infidèle. Il aura fallu 24 points de suture pour refermer la blessure de Lawrence G. Weiner, psychiatre dans un hôpital du Connecticut. Raquel Husman, 41 ans, était auparavant entrée par effraction, en fracturant une porte-fenêtre, chez son ex-petit ami, l'attaquant dans sa chambre à coucher tandis que sa rivale se cachait dans la salle de bains. Elle a été remise en liberté sous caution, et s'est vue interdire de s'approcher de sa victime, avant de comparaître devant un tribunal le 5 janvier. (AP)



Le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, examine les dégâts causés à un immeuble de Kyriat Shmona après le raid libanais, par une roquette lancée par le Hezbollah, la milice chiite libanaise pro-iranienne. « Nous riposterons », a dit le chef du gouvernement hébreu.

LIBAN

Le Hezbollah riposte

BEYROUTH (d'après AFP) — Le Hezbollah pro-iranien a mis hier matin ses menaces à exécution en bombardant le nord d'Israël, faisant une vingtaine de blessés, en représailles à la mort la veille de sept civils libanais lors d'un raid aérien israélien à proximité de la frontière syrienne.

Israël menace à son tour de venger ces lancements de quel- que 32 roquettes Katiouchas par la milice intégriste chiite libanaise tombées sur diverses localités du nord d'Israël.

Dans un communiqué, le Hezbollah a indiqué avoir visé les localités de Kyriat Shmona (dans le « Doigt de la Galilée », à l'extrême nord du pays), Nahariya, sur la côte méditerranéenne, Zar'it, Shéloni, et Goren, toutes trois en Galilée occidentale, et avoir « atteint ses cibles » israéliennes « en exécution de (son) engagement

à défendre notre peuple et notre terre ».

Le gouvernement libanais a affirmé que ce « raid meurtrier constituait une violation des accords d'avril 1996 » en vertu desquels les belligérants au Liban sud se sont engagés à épargner les civils

des deux côtés de la frontière libano-israélienne.

Le premier ministre Benjamin Netanyahu a annoncé que l'État hébreu allait riposter. « Cette fois, nous allons riposter », a déclaré M. Netanyahu lors d'une visite à Kiryat Shmona.

Les habitants du nord d'Israël ont reçu l'ordre de descendre aux abris depuis mardi soir. L'ordre a été maintenu hier.

Le ministre de la Sécurité intérieure, Avigdor Kahalani, a d'ores et déjà préconisé l'escalade en suggérant qu'Israël « bombarde les centrales électriques qui alimentent Beyrouth ».



INFOGRAPHIE. AFP / LE SOLEIL

ISRAËL

Fronde anti-Bibi

JEAN-LUC RENAUDIE

Agence France-Presse

■ JÉRUSALEM — Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu était hier la cible d'un tir groupé de dirigeants de son parti Likoud, qui menacent de choisir un autre chef pour mener la droite aux prochaines élections.

Selon la radio publique, le maire de Jérusalem Ehud Olmert est soumis à de multiples sollicitations pour mener le camp « des déçus de Bibi » (Netanyahu) et tenter de devenir le candidat officiel du parti pour le poste de premier ministre.

Sentant le danger, M. Netanyahu a dénoncé « une tentative de putsch ». Le premier ministre, dont les propos étaient rapportés par la radio, a accusé ses adversaires de « se livrer à une campagne systématique de calomnie » depuis son élection en 1996 et de n'agir que par « ambition personnelle ».

Ces échanges traduisent, selon les commentateurs, la crise aiguë que traverse le parti de droite nationaliste, qui s'est aggravée depuis le vote lundi d'une proposition de loi sur des élections anticipées, que M. Netanyahu n'a pu empêcher.

L'ex-ministre des Finances Dan Meridor, un des caciques du Likoud, a annoncé dès mardi qu'il quittait le parti pour se présenter pour le poste de premier ministre au sein d'une nouvelle formation centriste.

Le député Benny Begin, fils de l'ancien premier ministre et fondateur du Likoud Menahem Begin, s'apprête à faire de même. Selon la presse, il voudrait fonder un parti à droite du Likoud, fidèle au credo idéologique du « Grand Israël ».

L'ex-chef du gouvernement de droite M. Yitzhak Shamir a, pour sa part, qualifié M. Netanyahu « d'ange de la destruction, qui sabote le Likoud ».

M. Olmert, un allié jusqu'à présent de M. Netanyahu, a lui aussi commencé à prendre ses distances. « Nous avons le sentiment que le parti est sur le point de s'effondrer et qu'il n'a ja-

mais traversé une période aussi difficile durant son histoire », a déclaré M. Olmert.

Netanyahu abandonné par les caciques du Likoud

Plusieurs responsables du Likoud, dont le ministre des Communications, M^{me} Limor Livnat, et le président de la commission de la Défense et des Affaires étrangères du parlement, M. Uzi Landau, de l'aile dure du parti, pressent M. Olmert de défier M. Netanyahu.

SAUVER LE PARTI

« Il nous faut un autre dirigeant pour sauver le parti », a dit M^{me} Livnat, une ancienne proche du premier ministre.

Le ministre de la Défense, M. Yitzhak Mordehai, qui jouit d'une grande popularité au sein du Likoud, a aussi commencé à prendre ses marques. Il a refusé de dévoiler ses projets en se bornant à affirmer qu'il « réfléchissait à la suite de carrière politique ».

La radio publique a, de son côté, affirmé que M. Olmert avait proposé une alliance « anti-Bibi » à M. Mordehai.

La bataille pour l'investiture au sein du Likoud commencera la semaine prochaine avec la réunion du comité central du parti, qui doit fixer la date des primaires au sein de cette formation.

M. Netanyahu, qui a imposé son emprise sur l'appareil du Likoud, espère imposer la date la plus rapprochée possible pour ces élections internes afin de prendre de vitesse ses concurrents potentiels en ne leur laissant pas le temps de s'organiser, a estimé le commentateur politique de la radio publique Yarom Dekel.

Dans un éditorial, le quotidien *Maa'ariv* compare M. Netanyahu « à un général à la tête d'une armée mais sans officier, presque tous les dirigeants du Likoud lui ayant tourné le dos ».

Chef du Hamas de nouveau libre

L'assignation à résidence frappant depuis octobre cheikh Ahmed Yassine, a été levée hier par l'Autorité palestinienne. Le chef spirituel du mouvement islamiste Hamas est sorti de sa maison située dans un quartier pauvre de Gaza, et a aussitôt été entouré d'une foule de ses fidèles qui l'ont acclamé. Cet élargissement est susceptible d'accroître les tensions entre les Palestiniens et Israël qui s'accusent déjà mutuellement de violer les accords de l'accord de Wye Plantation dont l'application est pour l'heure bloquée. Le Hamas, qui s'oppose au processus de paix et a revendiqué plusieurs attentats contre l'État hébreu, a salué la libération de cheikh Ahmed Yassine par la voix d'un porte-parole, Mahmoud

Zahar. De son côté, le gouvernement israélien, qui ne cesse d'accuser Yasser Arafat de ne pas faire assez en matière de répression des groupes islamistes, a aussitôt dénoncé cette mesure. Cheikh Yassine avait été placé en résidence surveillée le 29 octobre après qu'un terroriste du Hamas eut tenté de faire sauter un autocar scolaire, six jours seulement après la signature de l'accord de Wye Plantation. L'assignation à résidence du chef spirituel du Hamas qui avait suscité la colère de ses fidèles avait constitué l'une des mesures les plus fortes prises par le président de l'Autorité palestinienne à l'encontre du Hamas. Yasser Arafat avait même été personnellement l'objet d'une menace de mort du Hamas. (AP)

Merci!

*À toute la population,
nous voulons vous exprimer notre
gratitude pour votre encouragement
qui a contribué à notre succès.
Au nom de tous les employés de
Signature Maurice Tanguay,
d'Ameublements Tanguay,
la Fondation Maurice Tanguay et en
mon nom personnel, je vous souhaite un
Joyeux Noël, une bonne et heureuse Année.*

Maurice Tanguay

A M E U B L E M E N T S
T A N G U A Y